

UNE DEMARCHE QUOTIDIENNE

RECHERCHE SUR LA SANTE
MENTALE ET LES CONDITIONS DE VIE
DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE
APRES LEUR PASSAGE EN MAISON D'ACCUEIL

par

Danièle Fréchette
Gisèle Généreux
Jocelyne Le Blanc

pour

Relais-Femmes de Montréal
1255, Place Philippe suite 701
Montréal H3B 3G1
(514) 873-8384

Août 1981

TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Introduction	1
1. Relais-Femmes de Montréal, notre employeur	1
2. Origine du projet	1
3. Définition des termes "femmes victimes de violence familiale" et "santé mentale"	2
4. Le contexte de la recherche	4
5. Spécificité de notre méthodologie	7
5.1 L'enquête participative	8
5.2 L'analyse qualitative	9
6. Etapes de la recherche	11
6.1 Etape 1: Elaboration des objectifs	11
6.2 Etape 2: Cueillette des données	12
6.3 Etape 3: Organisation de l'information et Consultation	13
6.4 Etape 4: Rédaction du rapport	14
7. Fonctionnement de l'équipe	14
CHAPITRE I: "J'ai peur de virer folle!"	17
1. "J'ai enduré!"	17
2. "J'ai voulu me punir moi-même."	19
3. "J'ai été marquée au fer rouge!"	30

4.	"Quelles questions que vous avez à poser à la folle à matin?"	41
5.	"C'est une question de courage ... Chacune va à son rythme."	56
CHAPITRE II: Pour une amélioration de la situation des femmes victimes de violence après leur passage en maison d'accueil		
		81
1.	"Tu te retrouves toute seule avec tes problèmes"	81
2.	"Les maisons d'accueil sont un service essentiel pour les femmes battues"	82
3.	"Elles voudraient nous aider (après notre passage en maison d'accueil) mais elles n'ont pas les ressources. Leur budget est limité."	83
4.	Les femmes veulent-elles de ce suivi et comment le veulent-elles?	86
5.	"Se loger, c'est du trouble"	93
6.	Une démarche quotidienne	96
Conclusion		103
Bibliographie		106
Annexe I: Schéma d'entrevue avec les groupes		
Annexe II: Données recueillies après les entrevues avec les groupes		
Annexe III: Schéma d'entrevue avec les ex-résidentes		
Annexe IV: Recommandations		

Nous tenons à remercier pour leur collaboration
Ano-Sep, Assistance aux femmes, l'Association des
Parents Uniques de Laval, les Ateliers d'Habitation
de Montréal, Auberge Transition, le Carrefour des
Associations des familles monoparentales du Québec,
Escale pour Elle de Montréal, le groupe de Ressources
Techniques en habitation de Montréal, le Regroupement
Provincial des maisons d'hébergement et de transition
pour femmes en difficulté, Service aux familles,
Louise Cossette, Renée Dandurand, Johanne Fréchette,
Francine Serdongs, et plus spécialement le Centre
Refuge de Montréal, la Maison du Réconfort, le
groupe interdisciplinaire sur la condition des femmes
de l'UQAM, Suzanne Garon, les trois ex-résidentes,
et notre "bosse" préférée Johanne Deschamps.

INTRODUCTION

1. Relais-Femmes de Montréal, notre employeur

Relais-Femmes de Montréal est un centre de recherche et de documentation au service des groupes de femmes de la région de Montréal. A titre de services, il offre un centre de documentation spécialisé sur la question des femmes, un service de recherche et un réseau de personnes-ressources. Relais-Femmes se veut un intermédiaire entre les groupes et les institutions de façon à ce que ces dernières mettent à la disposition des groupes leurs ressources techniques et humaines. Relais-Femmes initie des recherches soit à la demande des groupes ou selon ce qu'il pressent comme besoin.

C'est un organisme à but non lucratif. Son conseil d'administration est composé de représentants de groupes membres. Les décisions importantes et les orientations se prennent en assemblée générale.

2. Origine du projet

Au printemps 1981, le conseil d'administration de Relais-Femmes demandait au Secrétariat d'Etat le financement d'une

recherche sur la santé mentale et les conditions de vie des femmes victimes de violence familiale après leur passage en maison d'accueil. Le thème de la recherche viendrait ainsi étayer les recommandations de différents groupes sur la nécessité d'un suivi auprès des femmes en difficulté.

Une subvention de \$9,000, comprenant des salaires hebdomadaires de \$155.00 et quelques poussières et les frais inhérents à un tel projet, a permis l'engagement des trois "auteures" pour une période de 16 semaines, soit du 11 mai au 28 août 1981.

3. Définition des termes "femmes victimes de violence familiale"
et "santé mentale"

Spécifions dès le départ la compréhension qu'on devra faire des termes femmes victimes de violence familiale (ou femmes en difficulté) en relation avec le concept de santé mentale.

Est victime de violence, toute femme qui dans une relation avec un conjoint, un père ou un frère, reçoit des coups directement (i.e. coups de poing, giffles, etc.) ou des coups portés par un objet (coup de couteau, une poêle, etc.). Des objets peuvent être lancés dans sa direction sans nécessairement l'atteindre. Il peut aussi s'agir de gestes de violence où elle n'est pas la cible: comme défoncer une porte, donner des coups de poing dans le mur, etc.

La violence peut s'exercer de façon moins évidente lorsqu'elle est verbale et psychologique. C'est le cas lorsque des menaces de coups ou de mort sont proférées à l'endroit de la femme, lorsque des insultes détériorent tranquillement son état psychologique. Dans tous les cas, un climat de violence est entretenu. Il se fonde sur les critères d'insécurité et de peur. Les enfants peuvent subir directement ou indirectement cette violence.

La femme vit un rapport de domination à l'intérieur du cadre familial. Lorsqu'elle essaie de s'en sortir, elle se retrouve socialement dans ce même état d'impuissance. La violence de l'ordre établi est difficilement cernable mais est toutefois efficace parce qu'elle maintient la femme dans une situation d'opprimée qui la conduit inexorablement à l'aliénation.

Comme le soulignent Maria De Koninck et Francine Saillant⁽¹⁾, l'intériorisation marquée du stéréotype féminin conduit la femme à éprouver de l'angoisse, de la dépression, une faible estime de soi, une mésadaptation aux exigences de la réalité. Pour retrouver un sentiment de puissance, elle doit donc contrevenir aux normes sexuelles qui condamnent sa "réalité particulière"⁽²⁾ à bien des misères psychologiques, économiques,

(1) Conseil du statut de la femme, Essai sur la santé des femmes Québec, Editeur officiel du Québec, 1981, p. 21-22.

(2) Expression empruntée à Marie-Madeleine Raoult dans Te prends-tu pour une folle Madame Chose? Montréal, Editions de la pleine Lune, 1978, p. 66.

politiques et sexuelles. Tout le paradoxe de la situation dans laquelle elle doit évoluer est là. Car ne pas se conformer attire la réprobation du système et d'une grande majorité de gens. Les mentalités sur les attentes liées aux rôles masculins et féminins en sont encore là.

Les femmes vivent bien des déchirements intérieurs et des incertitudes lors de leur cheminement. Elles devront passer d'un fonctionnement conforme aux prescriptions sociales à la capacité de protester contre leurs conditions d'existence. Si ceci est angoissant pour les femmes en général, c'est un abîme pour toutes celles dont leur situation a été accentuée par la violence familiale.

Nous envisagerons la santé mentale comme un état de bien-être ressenti par les femmes qui se manifeste par leur capacité de dire leurs différences sexuelles à la fois au point de vue politique, social, économique, idéologique, imaginaire et symbolique⁽¹⁾.

4. Le contexte de la recherche

Plusieurs études, quoique récentes, ont contribué à dénoncer la violence faite aux femmes et à socialiser cette

(1) Boulay, Aline. Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise. Volume IV, no 2, novembre 1979, p. 9.

problématique. Nous n'avons qu'à penser aux plus populaires: Réflexion sur la condition des femmes violentées (Conseil du Statut de la Femme, juin 1977); Pour les Québécoises: Egalité et Indépendance (Conseil du Statut de la Femme, 1978); La femme battue au Canada, un cercle vicieux (Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, janvier 1980); le rapport du groupe de recherche sur la violence faite aux femmes qui a fait une analyse critique des services institutionnels (CLSC, CSS, CH, services policiers, aide sociale) offerts aux femmes ainsi qu'une description de la clientèle des maisons d'accueil (mars 1980).

De plus, les colloques sur la violence tenus dans les différentes régions du Québec en 1979-80 ont mis sur la place publique la situation des femmes en difficulté.

D'autres recherches ont mis en évidence les différentes facettes de la monoparentalité, à savoir les conditions économiques, sociales et psychologiques des familles monoparentales. Citons Pour des conditions de vie décentes: action collective (Carrefour des Associations de familles monoparentales du Québec, août 1980); L'Etude sur les familles monoparentales lavalloises (Association Parents Uniques de Laval, 1978-79); Seul dans un monde à deux (Rapport du Conseil National du bien-être social sur les familles

monoparentales du Canada, avril 1976); Les femmes et la pauvreté (Rapport du Conseil national du bien-être social, octobre 1979).

Toutes ces recherches ont en commun d'avoir critiqué notre législation, nos services gouvernementaux, notre société en général et d'avoir démontré, chiffres à l'appui, l'existence des problèmes économiques, sociaux et psychologiques pour toutes celles qui, voulant rompre avec la violence familiale, rejoignent les rangs des 464,345 femmes chefs de famille sur les 559,335 familles monoparentales au Canada en 1976⁽¹⁾.

Il est maintenant possible pour ceux qui désirent en savoir plus sur la problématique des femmes victimes de violence de référer à des ouvrages bien faits sur la question afin de comprendre la complexité de ce problème.

La présente recherche s'inscrit en continuité avec les études faites sur le sujet. Elle a voulu répondre à des attentes exprimées par différents groupes. L'étude sur les familles monoparentales lavalloises recommandait dans son rapport qu'"afin de mieux saisir le phénomène monoparental dans ses conditions de vie sociale, économique et affective ainsi que les besoins et problèmes reliés à cet état, il serait

(1) Annuaire du Canada 1978-79, Exposé annuel de l'évolution économique, sociale et politique du Canada, p. 178.

bon que des études soient menées sur ce sujet.⁽¹⁾ Le Rapport du Colloque sur la violence, région Montréal-Métropolitain, mentionnait clairement que des services de suivi des femmes en difficulté devaient être mis sur pied. Les maisons d'hébergement et de transition convoquées par le Conseil Consultatif canadien de la situation de la femme en collaboration avec le Service Promotion de la Femme du Secrétariat d'Etat, à une assemblée nationale à Ottawa en mars 1980, ont fait valoir qu'un support complet aux femmes en difficulté ne peut se concevoir sans l'existence de services de suivi. Les maisons d'accueil au Québec l'ont à maintes reprises souligné. Relais-Femmes était justifié d'initier une recherche sur un tel sujet. Nous nous sommes donc attardées à clarifier la situation des femmes après leur passage en maisons d'accueil en nous penchant sur les questions suivantes: un suivi est-il nécessaire? Quelle forme devrait-il prendre suivant ce que veulent les ex-résidentes?

5. Spécificité de notre méthodologie

Les deux particularités de notre démarche méthodologique seront d'une part, la poursuite de nos objectifs de

(1) Association des Parents Uniques de Laval Inc., Etude sur les familles monoparentales lavalloises, partie 2, 1978-79, p. 1

recherche en privilégiant les techniques de l'enquête participative plutôt qu'informative, et d'autre part, l'analyse qualitative des résultats (plutôt que quantitative).

Pour nous aider à ne pas dévier de nos objectifs méthodologiques, Suzanne Garon, étudiante de maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal, nous a fourni un précieux support par sa disponibilité et la qualité de ses feedbacks.

5.1 L'enquête participative

A chacune des principales étapes de notre recherche, soit l'élaboration des objectifs poursuivis, la cueillette de l'information et l'organisation de l'information, nous avons demandé la collaboration de déléguées des maisons d'accueil, d'ex-résidentes, des représentantes de groupes de familles monoparentales. Notre souci était de produire un rapport conforme à leur connaissance de la réalité qui répondrait à leurs besoins, donc utilisable par la suite.

Nous n'avons pu échapper aux limites de l'enquête participative principalement à cause de la courte durée de notre recherche. En effet, nous avons dû restreindre la participation des personnes et groupes concernés alors que l'objectif

de cette technique est d'en faire les principaux artisans. De plus, en tant qu'"auteures", nous ne pouvions déboucher sur l'expérimentation de notre réflexion.

Tout au long de cette recherche, nous avons essayé de sortir des cadres de l'enquête de type classique appelée informative. Dans ce type, les objectifs de recherche, l'investigation sur une population cible, les résultats sont entièrement décidés et contrôlés par les chercheurs. Dans bien des cas, la population étudiée n'est pas informée du véritable objet de l'enquête et les rapports de recherche conduisent à une explication de la réalité à la fois insaisissable par la population et désincarnée de sa situation quotidienne. L'enquête classique est basée sur la relation de pouvoir experts/population. Ce faisant, elle contribue à maintenir le mythe que le savoir est détenu par une minorité de gens autorisés à parler au nom de cette population sur celle-ci. Ainsi les gens principalement concernés ne sont pas reconnus comme des personnes-ressources détentrices d'un savoir sur leur vécu. C'est ainsi qu'on tient la population dans sa passivité et son aliénation parce qu'aucun processus de conscientisation n'est favorisé.

5.2 L'analyse qualitative

"L'ambition de l'analyse qualitative est de saisir en

résumé la substance de la réponse sans la déformer par une interprétation subjective"⁽¹⁾.

Nombre d'études ont procédé par analyse quantitative et ont démontré l'existence des problèmes reliés à la monoparentalité et la violence à l'endroit des femmes. C'est pourquoi nous avons délibérément opté pour la description de la complexité et de l'interdépendance des problèmes reliés à leur situation, telle que racontée par les femmes et les groupes impliqués dans cette problématique.

Bien que l'information présentée dans ce rapport soit sous forme linéaire (car là-dessus nous n'avons aucun contrôle!), nous avons dû, pour rester fidèle à notre volonté de reproduire l'essence de ce qui nous a été raconté, demeurer vigilantes à saisir les liens que les femmes font entre les différentes dimensions de leur réalité.

Le repérage des éléments essentiels s'est effectué au fur et à mesure que les données s'accumulaient et non à partir d'un cadre théorique préalablement construit. Les données théoriques ne viennent que compléter l'information recueillie.

(1) Humbert, Colette et Jean Merlo, L'enquête conscientisante. Problèmes et méthodes., Paris, L'Harmattan, Inodep, 1978, p. 21

6. Etapes de la recherche

6.1 Etape 1: Elaboration des objectifs

Au cours de cette première étape (semaines des 11, 18 et 25 mai), nous avons pris connaissance des principaux écrits sur la question des femmes victimes de violence familiale, de la monoparentalité et de la santé mentale. Parallèlement, nous sommes rentrées en contact avec les groupes impliqués dans l'action afin de fixer une rencontre et avoir ainsi l'occasion de déterminer avec eux les objectifs de notre recherche.

Les groupes suivants ont été contactés: Carrefour des Associations des familles monoparentales, Ano-Sep de Montréal, Parents Uniques de Laval, Centre Refuge de Montréal, Auberge Transition, Assistance aux femmes, La Maison du Réconfort, l'Escale pour Elle de Montréal, la Maison Esplanade, Service aux familles. Nous nous sommes limitées aux groupes de Montréal compte tenu du budget de fonctionnement alloué à la recherche. Nous avons également contacté deux personnes du monde universitaire, soit Louise Cossette, étudiante de maîtrise en psychologie à l'Université du Québec à Montréal et Renée Dandurand, professeur d'anthropologie à l'Université de Montréal pour leurs connaissances théoriques sur la santé mentale et la monoparentalité.

Une entrevue semi-directive a été élaborée pour ces rencontres (voir annexe 1). Un premier dépouillement de ces données nous a permis d'élaborer trois objectifs de recherche (voir annexe II).

- 1) identifier les conditions de vie matérielles et affectives des femmes après leur passage en maison d'accueil;
- 2) identifier leurs besoins de suivi;
- 3) identifier les solutions à envisager pour faciliter leur démarche vers une autonomie.

Soulignons que l'accueil des groupes à notre sujet de recherche a été très favorable. Le suivi est une nécessité peu encore reconnue. Il convient donc d'en parler. Quelques groupes, nous ont toutefois manifesté leur étonnement de voir que le gouvernement fédéral reconnaissait la pertinence d'une recherche sur le sujet par son financement alors que les services, eux, n'arrivent peu ou pas à se faire financer.

6.2 Etape 2: Cueillette des données

Cette étape s'est déroulée pendant les semaines de juin. Il importait de partir des femmes qui vivent actuellement cette situation. Une entrevue semi-directive a été préparée et une réunion avec trois ex-résidentes s'est tenue (voir annexe III). La préparation de cette rencontre s'est effectuée à partir de 20 entrevues réalisées avec des ex-résidentes (matériel brut qui décrivait leur histoire de vie et leur

situation après le passage en maison d'accueil) dont nous avons disposées.⁽¹⁾ Le nombre de trois ex-résidentes peut paraître peu scientifique. Par contre ces trois femmes n'ont différé en rien ni des 20 autres, ni de la problématique des femmes victimes de violence. Leur témoignage nous permet de rendre compte d'une façon inductive* de l'interrelation des problèmes qu'elles vivent. Nous tenons à préciser que les femmes partent surtout de leurs difficultés pour décrire leur vécu. L'articulation de leurs besoins et l'analyse de leur situation dépend de leur prise de conscience. Celle des solutions à leurs problèmes se situe à une étape ultérieure de leur démarche, quoiqu'en leur permettant une certaine utopie, on réalise qu'elles ont réfléchi aux besoins d'aide immédiats que la société devrait leur offrir. Parallèlement à cette rencontre, nous avons continué nos lectures. Toutes les informations pertinentes ont été fichées.

6.3 Etape 3: Organisation de l'information et Consultation

Les données recueillies sur le terrain et par nos lectures ont été analysées qualitativement. Nous avons confectionné un plan détaillé de notre rapport qui a été soumis, dans les deux premières semaines d'août, aux groupes préalablement

* Inductive: remonter de cas particuliers à une situation plus générale.

(1) Matériel de l'équipe de recherche de l'ouest du Québec sur la violence faite aux femmes. Entrevues individuelles d'une durée d'une demi-journée.

consultés (voir le point 6.1 pour la liste des groupes). Au cours de cette consultation, nous avons pu rencontrer les membres de l'exécutif du Regroupement Provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes et enfants en difficulté composé majoritairement de maisons situées à l'extérieur de Montréal. Ce qui nous a permis de vérifier la dimension provinciale de nos dires. D'emblée, tous les groupes de femmes ont convenu qu'ils reconnaissaient la situation des femmes hébergées dans notre reflet de la réalité et la pertinence des solutions avancées.

6.4 Etape 4: Rédaction du rapport

Les quatre dernières semaines d'août ont été consacrées à la rédaction du présent rapport selon le plan donné en consultation enrichi, des commentaires des groupes.

7. Fonctionnement de l'équipe

Dès la formation de notre équipe de travail, nous avons convenu d'un mode de fonctionnement collégial. Pour être conforme à une volonté de partager également leadership, responsabilités et tâches, il nous a fallu continuellement dévoiler et échanger sur notre implication dans la réalisation de la

recherche, sur la qualité de nos relations interpersonnelles, sur nos peurs et angoisses. Dès le départ, il a fallu discuter des rapports de pouvoir toujours inhérents à un fonctionnement en groupe, convenir de leur existence pour ne pas qu'ils s'infiltrèrent subrepticement. Les reconnaître c'est en quelque sorte les exorciser de façon à maintenir des relations égalitaires malgré nos différences personnelles évidentes. Le quotidien peut être subversif. Nous avons vécu une expérience de travail des plus enrichissantes.

A la lecture du premier chapitre de ce texte, vous constaterez que nous avons intégré le témoignage des trois femmes, sur leur cheminement parcouru depuis leur départ de la maison d'accueil, à l'analyse féministe de leur situation, de façon à ce que l'un et l'autre s'illustrent réciproquement. Nous espérons avoir atteint notre objectif qui est de brosser un tableau plein de la richesse, de la complexité, de l'intensité des sentiments que vivent les femmes lorsqu'elles sont en rupture avec leur héritage culturel.

Le chapitre II exposera les solutions qui émanent de nos lectures et surtout des rencontres avec les groupes de femmes. Ces solutions furent principalement regardées sous l'angle des besoins exprimés par les premières concernées, les ex-résidentes.

Nous avons considéré de première importance le fait de reproduire à travers notre rapport, l'entrevue avec les femmes tout en sachant l'impossibilité de remettre chacun des arguments dans une logique successive. Il était aussi impossible de reproduire le texte intégralement puisqu'il fallait résumer quelque peu la pensée de chacune et converser une certaine cohérence pour la lecture.

En quelque sorte, nous avons voulu dépeindre une situation pénible à vivre sans y retrancher la dimension émotionnelle souvent masquée par l'analyse et le langage théorique.

CHAPITRE I

"J'ai peur de virer folle!"

1. "J'ai enduré!"

"J'ai enduré non seulement les violences physiques, mais toutes sortes d'agressions mentales parce que j'ai des enfants à nourrir, que j'avais besoin d'un toit pour eux, ce que je ne pouvais leur procurer moi-même." (1)

"(...) Quand j'ai vécu cette situation, je n'avais personne à qui m'adresser et je l'ai endurée pour les enfants... il n'y avait nulle part où aller. Personne à qui amener les enfants, aucun argent pour les nourrir, aucun autre foyer à leur offrir." (2)

La femme victime de violence qui quitte son conjoint prend cette décision parce qu'elle ne peut plus endurer sa situation. Les centres d'hébergement pour femmes violentées lui permettent de concrétiser cette décision qui en soi n'est pas si facile à prendre. Pour un moment, deux semaines, deux mois peut-être, elle aura un lieu sûr, accueillant où elle sera en sécurité avec ses enfants, où elle se retrouvera enfin seule et en paix pour prendre un recul sur sa vie et décider de son avenir.

(1) MacLeod, Linda et Cadieux, Andrée. La femme battue au Canada: un cercle vicieux, Ottawa, Conseil Consultatif canadien de la situation de la femme, 1980, page 61.

(2) Ibid, page 62.

Mais les choses ne sont pas si simples qu'on puisse le croire de prime abord. Il faut avoir vécu une situation de monoparentalité en tant que femme pour comprendre tout ce qu'implique les remous intérieurs dus à une telle décision. Et ne croyez pas qu'il s'agisse tout simplement de traverser les sentiers tortueux de l'amour. Oh! que non! Ou encore, comme on l'entend dire chez certains-nes qui cherchent à saisir toute l'ampleur du problème de la femme victime de violence: "La femme battue n'aime pas être battue mais elle aime celui qui la bat" (dixit Benoîte Groulx). A notre avis, il s'agit là d'une version moderne du préjugé tenace du masochisme féminin. Et nous croyons qu'il est à propos de se demander ce qu'est l'amour.

Dans ce chapitre nous tenterons de saisir comment la femme amenée à la rupture se retrouve dans un abîme dans lequel la société lui offre pratiquement aucun issu. Nous chercherons à comprendre pourquoi la femme qui subit l'échec d'un mariage, d'une union de fait, se retrouve souvent dans un état dépressif qui dans bien des cas peut la conduire jusqu'à la tentative de suicide.

En introduction nous avons soulevé brièvement le paradoxe auquel est confrontée toute femme, qu'elle soit battue ou non, qu'elle décide ou non d'intégrer complètement son rôle

de femme, d'épouse, de mère que la société désire qu'elle joue parfaitement. Par conséquent, nous aborderons tout l'aspect du conditionnement au rôle sexuel.

Puis nous verrons comment la femme en situation de crise a besoin d'aide, où elle va chercher cette aide et comment les services d'aide répondent à sa demande.

Enfin nous pourrons évaluer la démarche de chacune vers la prise en charge de son autonomie: point culminant selon nous à l'aboutissement de la santé mentale.

2. "J'ai voulu me punir moi-même."

"Etre battue, c'est être déconcertée, avoir la mort dans l'âme,⁽¹⁾ se sentir bonne à rien, sans amis, sans même quelqu'un à qui recourir quand le moral est très bas (...) C'est se demander sans cesse quand il s'en prendra aux enfants, être toujours nerveuse, ne sachant jamais quand ça va recommencer. C'est avoir peur,⁽¹⁾ toujours, (...) pas seulement de lui, mais de tout, n'avoir vraiment confiance en rien ni personne. C'est se sentir coupable⁽¹⁾ et sans bien pouvoir en définir la raison, responsable,⁽¹⁾ même si la victime c'est soi."⁽²⁾

Le séjour en maison d'hébergement permettra sûrement à la femme battue de reprendre confiance en elle pour qu'elle

(1) Les soulignés sont de nous.

(2) MacLeod, Linda et Cadieux, Andrée. Op. cit., p. 10 et 11.

puisse enfin compter que sur ses propres moyens pour s'en sortir. Evidemment le travail des animatrices va en ce sens. Mais comment imaginer qu'en si peu de temps une personne détruite dans son âme à des degrés plus ou moins élevés (dépendant du degré de violence subie, du temps à endurer, et de la structure émotive de l'individue) puisse une fois sortie de la maison d'accueil repartir seule du bon pied, comme si tout ce qu'elle avait vécu avant s'était effacé du simple fait qu'elle ait un tant soit peu pris conscience de son oppression et de ses conditions de vie aliénantes? (En faisant cette constatation nous ne critiquons nullement l'action des centres d'hébergement et nous sommes conscientes, autant que les animatrices, de l'inhumanité des rouages gouvernementaux pour ce qui a trait au financement insuffisant de ces centres qui le cas échéant offriraient sans aucun doute un service de suivi.)

Cette prise de conscience, ce déclic comme dit si bien une femme interviewée, est lourd de conséquences. La femme arrivera à la conclusion qu'elle a vécu toute sa vie comme une esclave, esclave de sa famille, esclave de son conjoint et souvent de ses enfants. Elle sait que la rupture lui permettra de rompre cet esclavage. Comme les femmes nous le racontent, à la sortie du centre elles se retrouvent à porter seules le fardeau de ce geste libérateur qui au bout du compte les entraîne vers l'abîme.

Gabrielle: "Quand le problème financier est à peu près réglé, le restant ça vient tout seul. Parce que c'est ça le plus gros point. Parce que ça rejoint tout. Si on veut acheter des meubles ou du linge pour les enfants, s'il y a une commande à faire, on se sent prise à la gorge. Quand ça va mal financièrement, on peut pas s'en sortir. Lorsque le chèque (de bien-être et/ou de pension alimentaire) arrive, il y a juste de quoi payer le logement et les petits comptes puis il ne reste plus rien. On emprunte de l'argent pour acheter des médicaments, on emprunte pour faire une épicerie. Lorsque le chèque arrive, il faut rembourser, ce qui fait qu'on est toujours au même point. Il y a aucune possibilité d'aller au cinéma pour se changer les idées; on reste pognée à la maison avec ses problèmes financiers. C'est le moral qui baisse. Moi, c'est ce que j'ai trouvé de plus difficile au départ de la maison d'accueil."

Nicole: "Moi, après avoir passé deux mois à la maison d'accueil, j'ai dû partir aussitôt que j'ai loué mon logement. Je me suis sentie poussée à tout faire en même temps. Après un certain temps passé à la maison d'accueil où je n'avais pas beaucoup à faire, tout à coup je me suis retrouvée avec les enfants, le ménage, à courir à droite et à gauche. C'est pire après. Le fait d'être prise seule et d'avoir tout à faire. Par exemple, au départ de la maison d'accueil, il faut le temps de faire transférer son dossier à l'aide sociale. C'est long avant de recevoir son chèque; ils ne nous le donnent pas tout de suite. J'ai dû emprunter d'un côté comme de l'autre. J'en ai eu assez; j'ai déprimé au bout; je me suis réveillée à l'hôpital."

Presque toutes (les 2/3 des femmes chefs de famille) doivent vivre sous le seuil de la pauvreté. Elles subissent les aléas de cette rupture à tous les niveaux. La responsabilité

des enfants déjà perturbés vu le climat de violence dans lequel ils ont vécu et davantage insécurisés par la séparation des parents, les préjugés sociaux face à la famille monoparentale, l'incompréhension des parents, des amis qui culpabilisent la femme de l'échec du mariage, l'isolement, la solitude plus prononcés dus à ce contexte, la responsabilité financière de sa famille, la menace constante de représailles de la part du conjoint, tous les problèmes affectifs et émotifs qui en découlent. Et "c'est le moral qui baisse", comment y échapper?

Comprendre le phénomène de la dépression et de la tentative de suicide exige une prise de conscience de l'oppression de la femme. D'aucuns pourront croire qu'il s'agit de ce qu'on appelle communément une peine d'amour ou encore d'un sentiment d'avoir raté sa vie. Le phénomène complexe de la dépression nerveuse touche surtout les femmes. Comment l'expliquer? Roxane Simard nous éclaire à ce sujet:

"(...) Toute femme qui a bien intégré les modèles de sa culture (i.e. son rôle "féminin") est dépressive. Dès lors la dépression semble être le moyen habituel par lequel les femmes tentent de répondre au stress de la vie et aux contradictions de l'éducation. Quand le rôle appris (épouse, mère) n'a pas d'utilité (séparation, veuvage, départ des enfants). Quand ce qui devait avoir un sens n'en a plus, les femmes réagissent non par la rage et la colère, mais par la dépression." (1)

(1) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau Louise. "Va te faire soigner, t'es malade!", Montréal, Stanké, 1981, p. 92.

La dépression est donc une réaction d'autodestruction comme le précise Phyllis Chesler dans Les femmes et la folie:

"L'hostilité qui devrait et pourrait être dirigée vers l'extérieur en réponse à la perte est tournée vers l'intérieur, en direction du moi. "La dépression" plutôt que "l'agressivité" est la réponse de la femme à la déception ou à la perte." (1)

Gabrielle illustre fort bien la question lorsqu'elle nous raconte:

"Une journée, j'ai parlé de ma tentative de suicide(2) à un professeur de l'école. Il fallait que j'en parle, il fallait que ça sorte. Elle m'a dit un mot magique, "tu t'es punie" et j'ai compris que je me suis punie moi à cause de lui. J'ai voulu mourrir par rapport à lui, au lieu que moi je vive et que lui fout le camp. Le laisser loin et aller de l'avant. Je m'aperçois que toute ma vie, je me suis punie moi pour les autres."

La dépression c'est l'abîme; le suicide c'est le creux de l'abîme, la punition extrême. Mais c'est aussi la solution pour régler des problèmes qui paraissent insurmontables, et trop souvent la seule "arme pour dénoncer sa situation", (3) crier qu'on n'en peut plus.

(1) Chesler, Phyllis. Les femmes et la folie, Paris, Payot, 1979, p. 55.

(2) Les femmes n'ont à aucun moment lors de l'entrevue, employé ce terme, sauf en sous-entendu. Nous l'ajoutons toutefois pour une meilleure compréhension du texte.

(3) Les femmes et la folie, 5^e colloque sur la santé mentale, Montréal, 30-31 mai 1980, p. 43.

G: "Ca vient du fait de se retrouver seule avec ses problèmes. Je n'étais pas capable de demander de l'aide. Je commence tout juste à le faire. En ce qui me concerne quand on emploie l'expression "pas de nouvelles, bonnes nouvelles", ça signifie l'inverse, c'est que ça va mal. J'ai fait une tentative de suicide. Les filles (les animatrices) de la maison d'accueil m'ont appelée. Mais il était déjà trop tard, j'avais déboulé la côte et j'étais rendue à l'hôpital.

On vient la tête tellement bourrée de problèmes. Le téléphone est là, mais je ne le vois plus. Si le centre d'hébergement appelle, c'est un peu comme si on venait te chercher par la main. C'est comme un secours."

N: "Quand je me suis réveillée à l'hôpital, lorsque j'ai vu que j'étais encore là, j'ai pensé, "il n'aurait pas dû m'amener là". Si on m'avait laissée à la maison, je ne me serais jamais réveillée. J'étais fâchée d'être encore sur la terre. Il paraît que j'ai dit à mon fils: "Maman est malade, elle va mourir". Il a appelé mon mari et c'est lui qui m'a reconduite à l'hôpital."

Phyllis Chesler donne le sens suivant à la tentative de suicide:

"Comme les larmes des femmes, les tentatives de suicides des femmes constituent un acte essentiel de résignation et de délaissement -qui seul peut provoquer un soulagement temporaire ou des compensations secondaires. Les tentatives de suicide constituent un rite grandiose de la "féminité"- qui veut que, idéalement les femmes soient censées "perdre" afin de "gagner". Les femmes qui réussissent(1)

(1) Mot en italique dans le texte.

à se suicider surpassent ou rejettent tragiquement leur rôle de "femme" - et ce au seul prix possible: leur mort."(1)

Le professeur de Gabrielle (une femme) lui a permis de faire le déclic et de saisir qu'en tentant de se suicider elle a cherché à se punir. Et ainsi elle a compris que jusqu'à ce jour elle n'avait pas vécu un instant pour elle mais pour les autres. Et à quel prix!

Si tous les intervenants sociaux étaient aussi conscients que le professeur de Gabrielle, celle-ci se serait sentie mieux comprise et soutenue dans sa démarche de prise en charge de son autonomie. Cette solitude dont elle ne pouvait supporter le poids, cette aide dont elle avait tant besoin afin de ne pas attenter à ses jours, le centre d'hébergement n'aurait pas été l'unique ressource dont elle disposait. Ressource qui pour l'instant, vu le piètre financement et le personnel insuffisant, ne peut offrir un service de suivi adéquat.

Cependant les femmes après leur tentative de suicide ont besoin de s'accrocher à la vie. Elles chercheront cette ressource qui leur donnera un appui moral. Écoutons ce qu'elles ont à nous dire là-dessus:

(1) Chesler, Phyllis, Op. cit., p. 60.

N: "Juste après ma séparation, j'avais pas encore rompu les ponts avec d'anciennes amies et j'étais portée à sortir pour prendre un verre. Avec une nouvelle amie, je suis entrée chez les A.A. Ce n'est pas seulement parce qu'on boit qu'on entre là. Ça m'a bien changée. Je peux y aller sept jours par semaine; eux te rappellent; on se fait des amis qui n'ont pas la même mentalité que mes anciennes "chums". Ils te comprennent. Il y a de la chaleur. On apprend à vivre vingt-quatre heures à la fois.

Prier, prier, ça sert à rien si on ne fait pas les efforts nécessaires. Depuis que je fais partie des A.A., j'aime tout le monde et je suis toujours de bonne humeur."

G: "La religion et l'être suprême, chacun voit ça à sa manière. Je suis déjà allée chez les A.A. avec mon mari et je pensais faire Al. Anon pour moi. Je m'apercevais au contraire que je retombais dans le même problème parce que j'en avais pitié; je voyais d'autres femmes l'accepter et je ne savais plus si je faisais bien ou mal."

N: "Ca c'est pour le conjoint Al. Anon, alors que dans les A.A. ta vie est plus importante que celle de l'autre; personne ne peut décider de ta vie."

G: "Pour moi la pitié l'emporte toujours. Je n'aurais pas voulu qu'il souffre et j'en ai parlé à un prêtre qui m'a dit: "Tu n'as rien à te reprocher. Quand un homme est devenu violent à ce point, il vaut mieux le quitter." C'est vrai, même si mon mari n'était pas conscient dans ses moments de crise et me battait de toutes les façons, le lendemain il ne se souvenait de rien, il me disait: "Ah! c'est moi qui t'ai fait ça?"

P: "Malheureusement, le but des A.A. Anon est de te faire rester avec ton mari alcoolique et de prendre son problème sur ton dos. Il y a quand même beaucoup de religion dans les A.A. et de manière défaitiste, au sens où le message est souvent "je me remets entre les mains de Dieu". Je crois qu'il faut plutôt se reprendre en main. Durant sa cure dans les A.A., mon mari se posait des questions et on lui répondait: "Tu te poses trop de questions.""

G: "Lorsqu'il faisait des choses vraiment blessantes, je me disais: "C'est pas vrai, c'est pas vrai, ils me feront pas accroire que c'est une maladie." Et les gens, eux, me disaient: "Quand ils viennent au point d'être clochard, penses-tu que tout être humain qui est vraiment normal désirerait en être rendu là.""

F: "A mon avis, ce qui manque chez les A.A., c'est qu'on peut apprendre à contrôler ses émotions. Si tu n'as pas réglé tes problèmes psychologiques avec ton père, ta mère et tout ce qui suit derrière et fait que tu es tombé dans l'alcool, ben t'es pas guéri! Moi je dis que ça se guérit; avec de l'aide, tu peux t'en sortir. Car remettre ton destin entre les mains de Dieu, c'est adopter une attitude défaitiste et le problème reste toujours latent."

N: "C'est dur de passer une journée à la fois. Imagine devant toi un an ou cinq ans, c'est plus facile de prendre un jour après l'autre. C'est parce que ton mari n'a pas cliqué sur des affaires. Il y en a qui vont aux rencontres pendant des années et qui n'ont rien pogné encore. S'il y en a un qui peut t'aider, c'est celui qui t'a fait. Moi, la vie que j'avais avant, c'était pas une vie, j'existais seulement. Maintenant je veux plus du tout mourir."

G: "La prière de sérénité des A.A., ça s'applique à tout le monde, pas besoin d'être A.A.

"Mon Dieu, donnez-moi la sérénité face aux choses que je ne puis changer, donnez-moi le courage de changer les choses que je puis et la sagesse d'en connaître la différence."

N: "Des fois on veut faire quelque chose, mais on manque de courage."

G: "Lorsque j'ai une décision à prendre, des fois je viens toute mélangée, comme savoir si je dois partir ou rester, travailler ou non. Si je m'arrête pour dire la prière de la sérénité ou pour penser quelques minutes, je me dis: "Oh! je m'énerve, je pense plus de vingt-quatre heures à la fois, je pense trop loin!"

N: "Je faisais des crises de foie, des crises d'angoisse. C'est pas le docteur qui m'a réglé ça. L'émotionnel ça se passe en dedans. Un psychiatre ça aurait été pareil."

Par le témoignage des femmes, on constate qu'elles ont fait partie ou des A.A. ou des Al. Anon. Même si l'alcool n'est pas la cause du phénomène de la violence faite aux femmes, il y est relié.

Quoique certaines femmes peuvent combler auprès de ces organismes le besoin de contact, de chaleur qu'elles recherchent, il n'empêche qu'ils s'inspirent fortement de la morale chrétienne. Etant ainsi nettement influencés par la religion, on comprend pourquoi les A.A. comme les Al. Anon insistent pour que la femme s'adapte à sa situation,

qu'elle la subisse, sans vraiment prendre conscience que cette situation est celle d'une femme victime de violence. On demande à la femme qu'elle sauve la face de son union et se conforme ainsi aux règles sociales. On lui fait porter seule la responsabilité de l'échec de son mariage. La source de son problème n'origine pas de l'oppression des femmes mais il s'agit d'une difficulté individuelle qu'on lui aidera à surmonter avec l'aide de Dieu. De cela, Françoise et Gabrielle en sont conscientes mais différemment. Nicole a besoin de croire.

3. "J'ai été marquée au fer rouge!"

Comment l'acceptation de son rôle de femme et la sensation de ne plus pouvoir y répondre mène-t-il à la déprime ou au suicide?

"C'est comme si on m'avait marquée au fer rouge", affirme Gabrielle.

"Les rôles que les femmes ont appris constituent leur plus sérieux handicap", (1)

soutient Roxane Simard.

Ces affirmations peuvent sembler incongrues, même exagérées. Nous tenterons de voir à quel point, elles illustrent le conditionnement social des femmes et les effets négatifs de l'intégration du rôle sexuel.

(1) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 70.

Pour saisir exactement le sens de notre conditionnement social en tant que femme adulte, il faut se référer à notre éducation en tant que petite fille.

Il va de soi que les filles ne sont pas élevées ni éduquées comme les garçons. Nous pouvons croire, comme nous le laisse entendre la société, qu'il s'agit là d'un fait déterminé par la nature, c'est-à-dire inné. Les enfants femelles naissent avec certaines prédispositions biologiques alors que les enfants mâles eux sont déterminés autrement. Il faut entendre par là que nous sommes différents pas uniquement par nos organes génitaux mais aussi psychologiquement, intellectuellement. Bien des thèses sont venues appuyer l'infériorité des femmes. Et encore aujourd'hui, même si les tenants du rôle de la femmes au foyer ne sont plus les seuls de leur espèce, on exige que la femme qui investit le marché du travail, demeure l'épouse et la mère parfaite que la société continue d'idéaliser. A l'image de la mère idéale succède celle de la super-femme, irréprochable tant au travail à la maison qu'à l'extérieur.

Pour revenir à nos chromosomes, il paraît que de telles prédispositions biologiques dont l'instinct maternel, nous préparent à vivre notre rôle de future mère, consacré d'abord et surtout à l'éducation des enfants. Les hommes, eux,

se préparent à leur rôle de pourvoyeurs. Ils seront le soutien financier de leur famille.

Mais ces caractères dits biologiques, sont-ils innés, naturels? N'est-il pas juste de croire qu'ils seraient plutôt acquis par une culture qui nous conditionne à vivre notre futur rôle de mère dans la dépendance affective et économique d'un homme?

Spécifions toutefois que les hommes et les femmes commencent le développement de leur identité sexuelle respective avec une programmation biologique de base, sur laquelle vient se greffer une programmation socio-culturelle. Tout se passe comme si les différenciations biologiques de base étaient exagérées de façon telle qu'ils sont maintenant des stéréotypes sociaux tenaces.

Le rôle de la femme est donc valorisé par sa fonction biologique de mère, d'abord. Ce rôle principal confine les femmes (60% de celles-ci) surtout au domaine du privé. Et le travail des femmes (le travail ménager, l'éducation des enfants) est considéré dans notre système économique comme improductif, par conséquent dévalorisé. D'où le titre cocasse d'une pièce du Théâtre des cuisines, "Môman travaille pas, a trop d'ouvrage!"

Et lorsque la femme se retrouve sur le marché du travail, elle occupera et de façon proportionnellement plus élevée que les hommes, des emplois subalternes qu'on considère relever de ses compétences de femme.

Donc, les valeurs de notre société qui sont celles de la classe dirigeante, feront que déjà au berceau, l'individu de sexe féminin sera vouée à croître, à se réaliser en fonction de l'autre sexe. Puisque l'homme de sa vie lui apportera la sécurité affective et financière, on ne lui apprendra pas l'autonomie, l'indépendance, le courage comme on le fait pour les garçons. Pour qu'elle réponde aux normes de la féminité, on la voudra passive, coquette, soumise. Sa responsabilité première: la réussite de son union, de l'éducation de ses enfants. Alors, rien d'étonnant qu'une femme qui a bien intériorisé les valeurs de la féminité devienne une adulte dépendante, peureuse et coupable.

Roxane Simard illustre bien ces trois pôles de l'identité féminine qui en font une individuée sclérosée:

"(...) Les femmes sont plus dépendantes (1) que les hommes des services offerts, des psychiatres, des psychologues, des pilules, des jugements portés sur elles, de ce qu'on dit d'elles, de ce qu'on pense d'elles, de ce qu'on attend d'elles, des valeurs que l'on véhicule sur elles.

(1) Les soulignés sont de nous.

(...) Les femmes ont davantage peur (1) que les hommes, tant de ce qui leur arrive que de ce qui pourrait bien leur arriver un jour. Elles ont peur d'être dénigrées, rabaissées et ridiculisées; peur de mourir, d'être violées; peur de la noirceur, des foules, de la solitude; peur d'être abandonnées, de n'être pas aimées. Elles ont peur d'éclater. Elles ont peur de "virer folles". (3)

Ici, nous ajoutons une constatation de Janine Corbeil sur ce sentiment de peur des femmes.

"(Elles) ont peur de dire ce qu'elles pensent ou veulent, ont peur d'être jugées, de faire des erreurs, d'initier des actions, de prendre des risques, en somme de prendre entre leurs mains la responsabilité de leur vie .(1)" (2)

"(...) Les femmes se sentent coupables.(1) Elles se disent coupables et, qui plus est, on les dit coupables: coupables des problèmes de leurs enfants et des ruptures de couples; coupables d'être surprotectrices et indifférentes; coupables d'être effacées et soumises; coupables d'être agressives et castrantes." (3)

Même si aujourd'hui, certains parents cherchent à donner une éducation autonome à leur fille, ce qui demeure toutefois l'exception, le système scolaire par une éducation sexiste véhicule d'emblée ces valeurs traditionnelles. L'école perpétue

(1) Les soulignés sont de nous.

(2) Corbeil, Janine. "Les paramètres d'une théorie féministe de la psychothérapie" in Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise, vol. IV, numéro 2, novembre 1979, p. 73.

(3) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 58.

l'infériorisation des femmes, entre autres par les manuels scolaires qui insistent tant par le texte que par l'image sur le rôle biologique des femmes qui demeurent à la maison alors que les maris partent au travail, prennent les décisions importantes, lisent leur journal (c'est à eux qu'est dévolue cette activité intellectuelle et non aux femmes). Par contre, si on donne à la femme un rôle sur le marché du travail, c'est dans une tâche subalterne, sans responsabilité importante, exactement comme ça se passe dans la réalité.

Donc l'école transmet les valeurs telles qu'elles existent et ne permet pas à l'enfant d'imaginer et d'aspirer à des valeurs nouvelles. Si elle (ou il) le fait souvent d'elle-même (de lui-même), on la (le) culpabilisera et on lui fera sentir que son comportement est dissemblable à celui des autres, donc déviant.

C'est ainsi que la petite fille sera "élevée de manière à être une mère comme sa mère et comme toutes les autres mères à qui on a appris non à être elles-mêmes, mais à être "comme des mères"." (1) Elle apprendra à se taire, à accepter, à s'oublier. Elle renoncera à "ses propres besoins, ses propres désirs et ses propres aspirations pour s'enfoncer dans une profonde méconnaissance de soi et parvenir, à la limite, à une totale dépossession d'elle-même." (2)

(1) Cooper, David in Les femmes et la folie, 1979, p. 101

(2) Dumouchel, Thérèse in Te prends-tu pour une folle Madame Chose? Montréal, Editions de la Pleine Lune, 1978, p. 26.

Un article de Louise Giguère dans la Santé mentale au Québec démontre à quel point les jeunes filles de 16-20 ans rêvent toujours en 1979 au Prince Charmant alors que les femmes 25-35 avec l'expérience de la désillusion, conçoivent la réalité en tenant mieux compte de leurs besoins et se sentent responsables seules de leur devenir. Nous avons cru bon d'utiliser les mots de Giguère pour illustrer cette situation flagrante de dépendance:

"Elles (les filles de 16-20 ans) espèrent être choisies par un garçon qui les aimera pour toute la vie et perçoivent les relations qui ne durent pas comme des échecs dévalorisants (...) Elles s'affirment peu et manquent nettement d'initiative dans leur vie privée: se faire des amis et s'organiser des loisirs constituent pour plusieurs des difficultés insurmontables, de sorte qu'elles attendent que les choses arrivent (...) On dirait parfois qu'elles ne choisissent pas grand chose, mais ne font que suivre un destin prédéterminé: école primaire, école secondaire et cegep, en attendant de travailler, de se marier et d'être mère." (1)

Quant aux femmes de 25-35 ans, "elles souhaitent vivre en accord avec elles-mêmes et se retrouver (...) Avec la conviction plus claire, cette fois-ci, qu'elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes. Avec l'impression plus nette qu'elles ont été "trompées" quelque part, trahies en cours de route. Le prince charmant n'est pas venu ou est reparti,

- (1) Giguère, Hélène. "Jeunes femmes d'aujourd'hui et modèles d'hier in Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise, volume IV, numéro 2, novembre 1979, p. 129.

ou encore n'a pas donné le royaume espéré
 (...) D'autres besoins ont grandi en cours
 de route: être bien avec soi, en contact
 avec ses émotions réelles, être autonomes
 et s'affirmer.

Malgré cela, on combat les mêmes vieux
 idéaux de femmes et pour être soi avec fierté,
 il faut d'abord extirper de soi-même, les
 mères idéales et les modèles de perfection
 en tout genre, qui ne cessent de rendre
 coupable et de faire honte." (1)

Ainsi la jeune fille vit dans l'attente de son Prince
 Charmant. Elle définira son avenir, son propre devenir en fonction
 de cet idéal. Elle s'identifiera en fonction d'un homme. Elle
 portera sur ses épaules tout le poids des responsabilités fami-
 liales, c'est-à-dire la réussite du mariage, l'éducation des
 enfants. Et si par malheur elle se confronte à l'échec, tout
 ce à quoi elle s'était identifiée s'effondre du coup. Non
 seulement elle se sent coupable de cet échec mais de plus, son
 entourage la culpabilise. C'est bien connu que culturellement
 les femmes se sentent en général plus facilement coupables que
 les hommes. Comment peut-il en être autrement, vu notre condi-
 tionnement? Comment la femme peut-elle ne pas être acculée à
 l'échec lorsque la société exige d'elle qu'elle soit à la fois
 bonne travailleuse, parfaite épouse et mère; à moins d'être
 la super-femme qu'on veut qu'elle soit, et pour ce faire, elle

(1) Giguère, Hélène. Op. cit., p. 133.

devra posséder une santé de fer (physique et mentale) ou bien se faire femme bionique pour abattre physiquement une double journée de travail et tenir la responsabilité morale de l'éducation des enfants, des relations avec son conjoint?

Nous voilà devant l'évidence du paradoxe quotidien devant lequel se retrouve à la fois la femme qui a intégré parfaitement toutes les normes de son conditionnement sexuel et celle qui subit l'échec de ces normes. C'est dire que la femme qui se valorise par sa féminité et qui du fait même l'est par son environnement vit univoquement dans la dépendance, la soumission, la culpabilité. Celle qui ne peut intégrer à la limite ces normes se retrouve devant l'échec social ou plutôt doit subir tous les contre-coups des préjugés sociaux. La société, son environnement la rejette parce qu'elle est déviante.

Car la société valorise davantage les qualités développées chez les individus de sexe mâle telles l'autonomie, l'indépendance, le courage, l'agressivité, le manque d'émotivité, la compétition mais, elle exige les qualités opposées de la part des femmes. Dans "Va te faire soigner t'es malade!", Louise Guyon cite l'étude de Broverman faite auprès de thérapeutes afin qu'ils déterminent selon eux les caractéristiques d'une personne saine mentalement. Le résultat fut le suivant. Ils attribuaient en

général à l'homme sain les qualités qu'ils considéraient aussi pour l'adulte sain, alors qu'ils énuméraient les caractéristiques contraires pour la femme saine. Bref, la femme saine c'est l'inverse de l'adulte sain. Ou encore: "Ce qui est considéré chez l'homme comme un indice de maturité, devient chez la femme un indice de maladie mentale". (1) Comment à ce prix ne pas être folle à coup sûr, du simple fait d'être née femme. Quelle aberration! Ce qui amène Janine Corbeil à cette constatation:

"Vivre dans une culture qui valorise et récompense le développement de certaines qualités et être encouragée à développer les qualités opposées pour se conformer aux attentes de cette même culture, c'est naître perdante et continuer à jouer perdante pour ne pas tout perdre!" (2)

La femme se retrouve au bout du compte doublement victime par son éducation de l'image qu'elle a d'elle-même et de celle que lui renvoie son entourage. Soulignons ici, plus particulièrement la condition de la femme battue qui en intégrant les valeurs de basse estime de soi, inculquées par sa socialisation, se retrouve face à un individu (le conjoint) qui surenchirrit cette image négative qu'elle a d'elle-même, face à une société qui tolère cette violence et l'enjoint de normaliser cette

(1) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 72

(2) Corbeil, Janine, Op. cit., p. 77. Le souligné est de nous.

oppression extrême. En d'autres mots la femme se soumet parce qu'elle n'a pas vraiment le choix puisque, lorsqu'elle décide de sortir de sa situation, elle se retrouve devant l'incompréhension de ses amis, de sa famille, des intervenants sociaux, de la société en général. On la culpabilise, on la soupçonne d'exagération, de masochisme, d'insanité mentale. On lui renvoie l'image d'une folle. Comment ne pas avoir peur de virer folle? Son seul et unique choix... revenir à ses quatre murs, à l'isolement auquel la société confine la femme... mais comment ne pas virer folle entre ses quatre murs?

Une femme nous dit l'acuité d'une situation aussi paradoxale:

"J'ai toujours cru qu'une vraie femme faisait tout ce que moi je fais, mais qu'elle, elle aimait ça et ne s'en plaignait jamais. Mon problème, c'est que je n'aime pas ça et que je m'en plains... Mais j'ai tellement pris de pilules pour les nerfs que j'ai réussi enfin à ne plus me plaindre." (1)

Et nous osons adapter ces paroles d'une femme qui ne peut pas jouer son rôle aliénant mais qui n'a pas le choix dans tous les cas, à la femme violentée qui n'endure plus mais n'a pas le choix de continuer à subir cette violence:

(1) De Gramont, Monique. "Naître femme et tomber malade" in Châtelaine, vol. 21, no 9, septembre 1980, p. 42.

"Tout le monde croit qu'une femme aime se faire battre et qu'elle ne doit pas s'en plaindre. Mon problème, c'est que je n'aime pas ça et que je le crie... Mais j'ai tellement pris de pilules pour les nerfs que j'ai réussi à ne plus crier ou à crier moins fort pour pas que les voisins m'entendent et qu'ils continuent à croire que j'aime ça ou que les femmes battues ça n'existe pas."

4. "Quelles questions que vous avez à poser à la folle à matin?"

Ces mots d'une femme qui avale des pilules pour ne plus se plaindre, cachent l'isolement auquel est voué toute femme à l'intérieur de la cellule familiale. Ils démontrent aussi l'impact de la pression sociale sur l'individu qui déroge ou cherche à déroger de son rôle social, à un point tel qu'elle étouffe sa révolte et réintègre son rôle de soumission grâce à la camisole de force psychologique que sont les médicaments. Donc, l'individu récalcitrante, celle qui n'arrive plus à se soumettre à son conditionnement sexuel, se croira unique en son genre parce que rejetée socialement. Elle devra faire face aux préjugés de son environnement, à l'échec social et à toute la culpabilité qui s'en suivra.

Lorsque dans son besoin d'aide, elle s'adresse à un professionnel de la santé (médecin, travailleur social, psychologue, psychiatre, psychothérapeute), celui-ci l'ancre plus

solidement dans ce sentiment de culpabilité et lui laisse entendre que son problème relève d'un "cas" individuel et intrapsychique. Alors elle retourne à ses quatre murs, avale ses pilules pour les nerfs et continue à vivre dans un état de dépendance (et même de violence) tant envers son conjoint que des intervenants sociaux. "Combien de femmes décidées à fuir une situation infernale, voulant quitter un homme qui les traitait en esclave, ont été culpabilisées par des fonctionnaires peu conscients de la densité réelle du problème et qui, victimes eux-mêmes des préjugés sociaux, les rendaient responsables de l'échec du ménage, tentaient de les utiliser comme thérapeutes de leur mari (1) ou les convaincaient de revenir pour le bien-être de leurs enfants." (2)

Ainsi on laisse croire aux femmes victimes de violence qu'elles sont trop nerveuses. C'est dire que le climat de violence qu'elles subissent serait provoqué par leur attitude due à leur propre déséquilibre mental. De là à croire qu'elles appartiennent à une "catégorie de folle", (3) il n'y a qu'un pas. La solution pour régler leur cas réside sinon dans les médicaments, tout au plus dans une thérapie individuelle ou conjugale.

(1) Le souligné est de nous.

(2) Regroupement régional des maisons d'hébergement et de transition pour femmes et enfants violentés, Région 06A. Texte sans titre présenté au colloque régional sur la violence, janvier 1980, p.3.

(3) Godard, Lorraine. Conférence prononcée aux étudiants en nursing à l'Université de Montréal, décembre 1978.

D'ailleurs une étude faite par Gayford et citée par MacLeod et Cadieux (1) démontre que 46% des femmes victimes de violence qui s'adressent à un médecin (omnipraticien) sont référées à un psychiatre. Lorraine Godard a tout à fait raison de nous mettre en garde:

"L'usage exagéré de la thérapie conjugale favorise dans la majorité des cas l'aliénation complète de la femme face aux exigences du conjoint." (2) Et en fait renvoie carrément la victime dans les "bras de son agresseur". (3)

La femme victime de violence peut se retrouver dans une telle situation avant ou après son passage au centre d'hébergement. En maison d'accueil, elle a reçu un appui moral, elle s'est sentie comprise. Mais aussitôt qu'elle quitte soit pour vivre seule, soit pour retourner avec son conjoint, elle se trouve à nouveau isolée par l'incompréhension des intervenants sociaux et de ses amis qui en fait sont ceux de son mari ou plutôt les épouses des amis de son mari.

La femme utilise les services d'aide professionnels pour les motifs suivants: "Le besoin de parler, d'être réconfortée, le stress, l'état dépressif, le découragement, l'angoisse (...), les problèmes d'ordre financier (difficultés à boucler le budget, besoin d'être dépannée financièrement) (...), les difficultés

(1) Op. cit., p. 77.

(2) Godard, Lorraine. Op. cit., p. 14.

(3) Ibid, p. 9.

rencontrées avec leurs enfants (mauvaises notes à l'école, mauvaises conduites, turbulence, délinquance, ordre du directeur de Protection de la Jeunesse, etc.) (...)" (1) Les professionnels entendent-ils vraiment sa demande d'aide?

Une étude faite par le Conseil Consultatif canadien de la situation de la femme précise que:

"Pour réellement aider les femmes battues, il faut les écouter longuement, afin de découvrir ce qu'elles veulent exactement, mais il faut aussi éviter de donner à leurs propos une interprétation qui ne correspondrait pas à l'expérience qu'elles ont vécue". (2)

Avec cette assertion à l'appui, il n'est pas irréaliste d'affirmer que de par leur formation, les intervenants: travailleurs sociaux, médecins et "psy." de tout acabit, ne peuvent répondre adéquatement à ce besoin d'aide. Leur rôle exige que leur cliente réintègre ses fonctions de mère et d'épouse pour préserver à tout prix l'unité familiale. Ils sont des catalyseurs socialisants.

A 90%, les psychiatres entre autres représentent le sexe masculin (3), ils véhiculent les préjugés sociaux par

(1) Groupe de recherche sur la violence à l'endroit des femmes, Rapport de la Région du Montréal-Métropolitain, Région 06A, Mars 1980, p. 12 et 13.

(2) MacLeod, Linda, Cadieux Andrée. Op. cit., p. 127.

(3) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau Louise. Op. cit., p. 48 et 49.

un instrument dit scientifique (la psychiatrie) et traitent leurs clientes comme si leurs problèmes étaient strictement individuels, reliés au "masochisme" inhérent des femmes et ne relevaient pas aussi des structures sociales. Formés pour traiter les maladies, ils cherchent à les soulager rapidement par médicaments - ils les servent à toutes les sauces - et ils négligent tout l'aspect social des causes de la souffrance physique et psychique. (1)

D'autre part la surmédicalisation chez les femmes peut aussi s'expliquer du fait qu'elles soient amenées à consulter pour des problèmes non-médicaux reliés à la biologie féminine (menstruation, contraception, maternité, ménopause). Ce qui incite la médecine à considérer des phénomènes naturels comme des maladies. (2)

Comment se surprendre que: "Les femmes et les filles âgées de 10 ans et plus (...) ont reçu davantage (de médicaments affectant le système nerveux central dit S.N.C.) que les hommes et les garçons, soit près des 2/3 de toutes ces prescriptions (63.7%). Les femmes reçoivent non seulement plus d'ordonnance de médicaments affectant le S.N.C. mais ces médicaments leur sont prescrits en plus grande quantité qu'aux hommes." (3)

(1) Les femmes et la folie, 5^e colloque sur la santé mentale, Montréal, 30-31 mai 1980, p. 43 et 66.

(2) Godard, Lorraine. Op. cit., p. 11.

(3) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 106
Etude faite par Harding en Saskatchewan.

Elles sont de la sorte maintenue dans la dépendance que la culture exige de toute femme. Les thérapeutes entretiennent malheureusement des rapports de dominants-dominées avec leurs patientes et les traitent plus comme des épouses, des mères, des filles que comme des individus à part entière (1); par conséquent ils ne remettent pas ou peu "en question la cellule familiale où se vivent aisément les rapports de domination". (2) Cette tendance s'explique surtout chez les freudiens qui fidèles à leur maître croient que le rapport psychanalyste-patient doit être celui "d'un supérieur à un subordonné" (3) (selon les termes mêmes de Freud). Il n'est pas étonnant qu'"on ait identifié chez les freudiens une tendance à encourager la femme à se reprocher ses problèmes et à ignorer l'impact de la société dans l'apparition et l'aggravation de ces mêmes problèmes". (4)

D'ailleurs Gabrielle et Nicole illustrent très bien par leurs propos, l'attitude des professionnels (psy., travailleurs sociaux, avocats, agents d'aide social) à leur égard. Laissons-leur la parole.

(1) Chesler, Phyllis, Op. cit. , p. 16.

(2) Groupe de recherche sur la violence à l'endroit des femmes, Rapport de la Région du Montréal-Métropolitain, mars 1980, p. 50.

(3) Chesler, Phyllis, Op. cit., p. 109.

(4) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 39.

N: "Le matin juste après ma tentative de suicide, celle-là je l'ai trouvée bonne. Il y avait sept ou huit médecins; c'était mon tour; j'étais assise sur une chaise en jaquette. Ils me posaient des questions et je pensais - quand je sortirai d'ici, je ne me raterai pas! Je leur ai demandé: "Quelles questions que vous avez à poser à la folle à matin?" Je ne voulais rien savoir, surtout à ce moment-là et de m'être réveillée à Hippolyte en plus. Les médecins voulaient me garder deux semaines. Je leur ai dit que je venais d'y passer cinq jours et que c'était suffisant.

Après, je devais voir un psychiatre mais je suis allée à un rendez-vous seulement. Tu racontes ta vie en commençant quasiment par le plus petit que tu peux te rappeler. Il faut que tu sortes tout ça pendant des heures, c'est tannant! J'avais commencé mes réunions chez les A.A. et je trouvais ça plus bénéfique que d'aller m'asseoir devant un psychiatre."

G: "Tu vois, pour ma part les psychiatres je ne les ai pas aimés. Le psychiatre que je voyais ne me faisait pas parler et il ne parlait pas non plus. Durant certaines visites, je me demandais ce que j'étais pour dire. Les dernières fois, j'étais assez frustrée quand je sortais de là! J'étais enragée, je me demandais - est-ce moi qui n'est pas correcte ou lui? J'étais toujours à me culpabiliser. "Il doit me prendre pour une folle, il ne parle pas".

Un jour où il plaçait ses dossiers, il est passé dans la pièce d'à côté et il m'a dit de continuer à parler! J'étais incapable de parler, je me sentais pas écoutée. Une autre fois, il commence à me faire parler un petit peu, mais je le voyais calculer, marquer des chiffres. Là, je m'arrête de parler, je lui demande ce qu'il faisait. Il m'a répondu: "Je suis en train de calculer mes impôts"...

Quand on a pas appris à se défendre, on ne sait pas si on doit lui dire: "Là, tu me tapes sur les nerfs!" Je n'osais pas aller trop loin. Je me suis dit - Il va me prendre pour une folle, certain! Il y a aussi l'idée que l'on s'est faite des psychiatres durant sa jeunesse; on s'est fait mettre dans la tête que c'était pour les fous - si tu y vas c'est que tu es folle! Comme j'avais pris des médicaments lors de ma tentative de suicide, je faisais attention à ce que je disais parce que je ne voulais pas perdre ma fille. Je pensais, si je dis quelque chose qui n'est pas correct, il va me cogner sur les doigts, il va se dire, "tiens, regarde ...". En dernier j'en ai eu assez ce qui fait que j'ai changé pour un psychologue."

Cette critique de la psychothérapie et de psychiatrie peut paraître radicale mais elle ne vient que dénoncer un état de faits généralisé au sein d'une profession qui a tout intérêt à exercer un contrôle social: "Les choses étant bien comme elles sont, elles ne doivent pas changer". (1) Afin de démontrer le réel abus de pouvoir auquel les psychothérapeutes et les psychiatres soumettent leurs clientes, nous tenons à souligner ici un détail apporté par P. Chesler. En faisant l'analyse des types de femmes qui ont le plus intégré leur rôle sexuel, elle énumère entre autres, les femmes qui ont des relations sexuelles avec leur thérapeute comme étant les plus "féminines" (2), soient les plus aptes à être exploitées. Et ce n'est pas un fantasme d'une imagination trop féministe puisque Master et Johnson

(1) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 96.

(2) Chesler, Phyllis, Op. cit., p. 135 à 153.

viennent corroborer la question:

"Si seulement 25% de ces rapports spécifiques (de femmes déclarant avoir eu des relations sexuelles avec leur thérapeute) sont exacts, nous avons affaire à un accablant résultat auquel doivent faire face les professionnels concernés."(1)

Les femmes continuent leur critique:

N: "Je voyais une travailleuse sociale. Je l'avais téléphonée avant de venir à la maison d'accueil. Elle me disait que si les enfants voyaient trop souvent leur père, elle pouvait me les enlever. Pourtant avec tout ce que j'ai passé, j'étais pas prête à les laisser partir et je plains celui qui voudra me les enlever. Je suis bien maintenant avec eux. Ils ne se font plus battre; au contraire leur père est prêt à leur donner la lune. La travailleuse sociale voulait mener ma vie à ma place et envoyer mon fils chez un psychiatre.

Une fois, je lui ai demandé s'il y avait une possibilité d'envoyer les enfants dans une colonie de vacances. Elle m'a dit: "Pas avec le caractère du plus jeune, personne ne va le prendre". Je l'ai trouvée assez bête. Ce n'est pas un fou mon gars, même s'il a mauvais caractère. Elle a osé me dire en plus: "Vous êtes bien allez à Hippolyte et vous n'êtes pas folle". Après tout, c'est moi qui étais allée la voir. Je n'ai pas signé un contrat avec elle."

G: "On rencontre des problèmes dans tous les domaines, autant avec les psychiatre, les travailleurs sociaux que les avocats. Mon avocat, lorsque je l'appelais parce que je n'avais pas reçu mon chèque (de pension alimentaire) il me répondait: "Madame, même si vous ne l'avez pas reçu aujourd'hui, on vous le donnera mardi, mercredi de la semaine prochaine, ne vous inquiétez pas, vous l'aurez." Mais moi, je ne peux pas

(1) Master et Johnson cités par Chesler, Phyllis, Op. cit., p. 136.

faire ma commande pendant ce temps. Je passe la fin de semaine avec pas une cenne. J'arrive à peine avec ma pension alimentaire et le montant déduit de l'aide sociale. On vient les nerfs à vif à force de manger de la misère. Après avoir tellement subi durant son mariage, on voudrait que ça s'arrête après la séparation.

J'ai eu aussi des problèmes avec l'aide sociale. Ils ont fait une erreur sur mon chèque. Le montant que j'ai reçu en trop, je croyais que c'était pour mon déménagement. L'agent du bien-être m'a téléphoné pour me dire: "Madame, il y a une erreur sur le montant de votre chèque. Vous allez rembourser". J'ai répondu: "Comment voulez-vous que je rembourse? C'est pas mon erreur et de toute façon comme je croyais que vous m'envoyiez ce montant pour le déménagement, j'ai acheté quelques meubles avec." Il renchérit: "Madame, vous n'avez pas le choix, il faut que vous remboursiez". "Une minute, j'avais pris la peine lors de ma demande, de vous dire que je n'avais pas de meubles, puis je dois payer le déménagement et tout le "kit". Quand j'ai vu que ça marchait pas, je me suis pas obstinée. Il va peut-être me convoquer au bureau. Je ne peux pas rembourser et s'il me dit - c'est la prison... Eh! bien, ce sera la prison! Mais si je vais en prison, j'aurai un dossier (judiciaire) ... De toute façon, le bien-être c'est en attendant, je ne veux pas passer ma vie là-dessus. Si je pouvais me trouver un travail..."

Comment ne pas en conclure d'un manque d'irrespect total envers ces femmes, de la part des intervenants sociaux - ce qui va plus loin que l'incompréhension. Certains fonctionnaires plus zélés qu'humains, appliquent la consigne à la lettre et profitent ainsi de la naïveté des femmes. Même, ils outrepassent leurs droits en les terrorisant sans scrupule, sous prétexte

d'éliminer des parasites sociaux. Mais ces femmes ne seront pas dupes. Evidemment elles se retrouveront toujours toutes seules avec leurs problèmes. Toutefois leur tentative de suicide leur aura permis de comprendre qu'elles doivent chercher de l'aide afin de ne pas atteindre le creux de l'abîme et arriver à s'en sortir.

Gabrielle raconte qu'elle utilise le téléphone quand elle ressent le besoin pas juste de parler de ses problèmes, mais d'échanger.

"A te faire cogner les portes, il te pogne une révolte. L'autre fois, je me sentais croche. J'ai téléphoné Agnès. Il fallait que j'appelle quelqu'un. J'avais besoin de parler de mon problème. J'étais fière de moi. Maintenant, je téléphone à trois ou quatre places, j'essaie d'être plus à l'écoute de moi - découvrir pourquoi je me sens comme ça."

"Là il y a de la chaleur", dira Nicole qui est entrée dans les A.A. et refuse de prendre les pilules pour les nerfs.

"Ils ont la manie quand ils te voient trembler un peu, de te donner des pilules pour les nerfs. Imagine! Tu as voulu crever, tu as pris un paquet de pilules. Rien qu'à y penser, tu as mal au coeur. C'est de même qu'ils pensent te libérer!"

C'est flagrant, les psy. ne répondent pas au besoin d'aide des femmes. Chesler nous le confirme:

"Leurs expériences (celles des femmes) m'ont fait comprendre que le besoin d'aide n'est pas particulièrement apprécié ni compris dans notre civilisation. Ceux qui recherchent de l'aide font pitié, inspire la méfiance, sont anesthésiés, battus, subissent les électrochocs; on leur ment, on leur rit au nez pour finalement les laisser de côté - et tout ceci "pour leur propre bien"." (1)

Alors qu'"au contraire, ce comportement qui, dans une situation conflictuelle, incite à rechercher de l'aide, devrait plutôt être jugé sain et considéré comme tel." (2)

Et pour illustrer clairement l'inadéquation des services psychiatriques à cet effet, reprenons les commentaires d'un psychiatre interviewé pour le compte de la Recherche sur la violence faite aux femmes:

"La psychiatrie n'est pas la science à utiliser pour régler le problème de la violence faite aux femmes, parce que les psychiatres ont une approche individuelle du problème (...) Ces femmes ne sont pas des malades mais des victimes d'une éducation sociale. Certains psychiatres pensent que ces femmes sont masochistes avant tout." (3)

Et nous ajoutons qu'en général ils imposent les torts à la victime.

Gabrielle n'a pas tort de soupçonner son psychiatre:
"Il me prend pour une folle, certain" - "Mais pas si folle que ça",

(1) Chesler, Phyllis, Op. cit., p. 17 et 18.

(2) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 42.

(3) Op. cit., Bilan provincial, p. 28.

pense-t-elle au fond d'elle-même. C'est aussi ce que pensent les thérapeutes féministes qui pour critiquer la thérapie traditionnelle partent du fait que "nous exerçons très peu de contrôle sur notre environnement, sur notre corps, la profession médicale (...) (ayant) pris une place prépondérante dans notre vie". (1) La thérapie féministe s'inspire du mouvement de la psychiatrie radicale entre autre et "s'oriente uniquement vers les problèmes vécus par les femmes; elle a émergé à partir de recherches sur la condition féminine". (2)

Les principales objections des féministes à la thérapie traditionnelle sont les suivantes:

1. Elle vise à ajuster les femmes à leurs situations injustes plutôt qu'à les aider à se révolter contre ces situations sociales injustes.

2. Elle fait de conflits créés par l'injustice économique et sociale un problème intrapsychique uniquement. Hurwitz (1973) dit en insistant sur l'origine intrapsychique de tout conflit, "la psychothérapie retourne la femme à elle-même et contribue à augmenter le conflit et la névrose".

3. Elle reproduit le modèle médical et autoritaire. Le thérapeute (la plupart du temps un homme) dans la thérapie traditionnelle est vu comme l'expert et l'autre (la plupart du temps une femme) comme la patiente qui subit le traitement. Ceci contribue à aug-

(1) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 52.

(2) Ibid., p. 49.

menter l'impression chez la "patiente" qu'elle n'a pas les ressources nécessaires pour résoudre ses problèmes.

4. Le thérapeute encourage la personne à parler de ses problèmes ce qui la maintient dans sa passivité débiliteuse plutôt que de la mobiliser dans l'action." (1)

Par ailleurs la thérapie féministe tentera de mettre l'accent sur l'auto-détermination, sur la prise en charge de la patiente par elle-même afin qu'elle puisse s'affirmer, actualiser son potentiel, se déculpabiliser et assumer sa solitude. La thérapeute ne cherchera pas à adapter la patiente à un rôle sexuel défini à l'avance, mais l'aidera à identifier clairement ses besoins et ses possibilités. Elle traitera sa cliente comme un sujet et non comme un objet ou un complément de l'homme. Elle lui fera prendre conscience que sa situation conflictuelle n'est pas intrapsychique mais économique, politique et sociale; que le malaise qui en découle, et perçu comme individuel, est en fait social; enfin et surtout, qu'elle n'est pas seule à vivre ces problèmes. Toujours selon la thérapie féministe, il faut apprendre aux femmes à se défendre activement, à changer les situations extérieures dans lesquelles elles vivent et non pas à se changer elles-mêmes pour s'adapter à des situations opprimantes psychologiquement et socialement. En d'autres termes qu'on cesse d'adapter la patiente à son milieu, pour qu'elle agisse elle-même

(1) Corbeil, Janine. Op. cit., p. 68 et 69.

sur ce milieu aliénant. Par la thérapie de groupe, la femme peut briser son isolement et développer une nouvelle solidarité.

Quant à la thérapeute, elle doit se remettre continuellement en question dans ses processus de thérapie afin de mieux saisir et comprendre les vrais besoins des femmes. Par conséquent, elle ne devra pas agir comme une experte qui vient régler le problème des femmes mais plutôt leur permettre de découvrir leur propre ressource. (1)

Pour résumer: la déviance aux rôles sexuels est considérée par les thérapeutes traditionnels comme une maladie mentale. Le traitement qu'ils préconisent, a pour but unique que leurs patientes retrouvent la norme, conforme au conditionnement sexuel. C'est dire que la patiente reprenne son rôle de "vraie femme". Tandis que pour la thérapie féministe qui remet en question la thérapie traditionnelle, la déviance, soit la non-conformité aux normes sociales définies par les rôles sexuels, est un signe de santé mentale puisqu'elle permet d'échapper à la névrose collective. Pour ne pas virer folle, il faut apprendre à vivre dans l'autonomie.

- (1) Corbeil, Janine, "Op. cit." in Santé mentale au Québec, vol. IV, no 2.
- (1) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau, Louise, Op. cit., p. 49 et 50, 97 et 98.
- (1) Les femmes et la folie, 5^e colloque sur la santé mentale, Montréal, 30-31 mai 1980.

5. "C'est une question de courage... Chacune va à son rythme."

G: "Toi t'es prise avec ton mari parce que tu as pas le courage de faire les pas qu'il faut. C'est une question de courage, tu es pas prête. Ça en demande aussi pour faire les démarches pour tout ça. Chaque personne va à son rythme."

Moi, au moins j'ai pas personne qui me crie après. J'ai plus ça à endurer. Je fais ce qui me plaît. J'ai besoin de vivre juste pour moi. Mais on dirait que personne ne comprend ça."

En effet, il faut du courage pour prendre la décision de ne plus endurer. Courage qu'on n'a pas enseigné aux filles. La rupture implique en plus que la femme fasse une démarche afin de s'affirmer en tant qu'individue à part entière. Démarche qui lui demande "un changement important et difficile puisqu'elle (...) (lui) demande d'aller à l'encontre de (...) (sa) socialisation". (1) C'est dire qu'elle doit s'opposer aux idées, aux valeurs et aux stéréotypes reçus, soit se déconditionner à son rôle sexuel, faire le deuil des modèles idéaux d'épouse parfaite, de "bonne maman", de vraie femme afin de se retrouver en tant qu'être humain avec des besoins, des désirs en propre. D'ailleurs "l'échec de ces modèles est peut-être un premier pas vers soi-même. Tant que le modèle réussit bien, il y a trop d'avantages à le suivre: admiration, sécurité, estime des autres (...) (La femme) le suit, même au risque de ne jamais vraiment faire connaissance avec soi-

(1) Julien, Danielle et al. "Thérapies avec les femmes: lieu de pouvoir?" in Revue de modification du comportement, vol. II, no 1, Printemps 1980, p. 46.

même, ses capacités et ses sentiments refoulés". (1) Elle doit de plus accéder à l'existence comme personne autonome donc se prendre en charge; découvrir son identité propre i.e. bien se connaître pour mieux accepter ses désirs. L'individue rejette ainsi son statut de victime pour apprendre à dire "je". Mais pour ce faire, elle doit aussi rejeter tout ce qui l'empêche de s'affirmer, tels les reproches qui remontent à son enfance: "Ne soit pas égoïste" ... "Pense d'abord aux autres" ... "Sois douce et gentille" etc.. Elle doit se déculpabiliser du fait de se choisir elle au lieu de choisir l'autre ou les autres.

G: "Finalement, je me sentais tellement coupable. Je me disais, je ne peux pas prendre une minute pour moi... Aujourd'hui, je prends conscience de beaucoup de choses que je ne voyais pas. Je vivais pas pour moi; j'ai vécu continuellement pour les autres."

Elle doit surmonter l'anxiété reliée à la peur du rejet; puisqu'elle ne se conforme plus au rôle que son entourage croit qu'elle doit jouer, elle risque de perdre l'approbation de ses parents et amis.

G: "J'aurais fait n'importe quoi pour qu'on m'aime. Je vivais toujours dans la peau des autres. Je ne vivais pas dans la mienne."

(1) Giguère, Hélène, "Op. cit." in Santé mentale au Québec, p. 134.

N: "Celle qui part, c'est la brebis noire...
Moi, je ne revois plus mes amis."

Pour saisir toute l'ampleur de cette démarche
"courageuse", voyons comment les policiers et les intervenants
sociaux décrivent les femmes victimes de violence:

"Elles ont peur de l'inconnu, du futur.
Quitter leur mari semble la fin du monde. Elles
sont très indécises, désemparées, insécures.
Elles changent souvent d'idée. Elles plient
aux pressions du mari et croient ce qu'il
raconte. Elles ne connaissent pas leurs droits,
ni quelqu'un qui pourrait les aider. Elles
sont démolies moralement (...) La femme tolère,
accepte, se résigne à sa situation, et ceci
souvent à cause des enfants. Elle est soumise,
passive. Lorsqu'elle se présente aux services
sociaux, elle est en détresse, anxieuse, stressée,
dépressive. Elle est dépendante affectivement
et économiquement du conjoint. Elle vit privé-
ment sa situation. Elle a honte d'en parler.
Elle se sent coupable. Elle sauve la face de
son union. Elle en a rarement parlé. Elle
est souvent coupée de tout contact. Elle a
peur: peur du mari, du changement, de recom-
mencer à zéro, peur de s'affirmer. Elle a une
faible estime d'elle-même et se sent inférieure." (1)

Maintenant voyons l'analyse qu'en fait le groupe de
recherche sur la violence faite aux femmes:

"Ce sont des femmes opprimées, dépendantes
de la situation politique faite aux femmes.
Elles sont attachées aux rôles traditionnels.
Elles ont bien souvent connu la violence, sous
forme d'inceste, de viol ou de climat familial
tendu, durant leur enfance. Celles qui veulent

(1) Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes.
Rapport de la région du Montréal Métropolitain, Op. cit.,
p. 28-29.

s'en sortir, celles qui s'affirment ne savent pas comment le faire ou le font maladroitement. Beaucoup d'entre elles connaissent le moment où elles vont se faire violenter mais n'ont aucun pouvoir de l'empêcher. Ce sont des femmes très souvent en amour avec le mythe de l'amour." (1)

G: "Ca se peut-tu, j'étais comme ça! J'avais été élevée de même. Mes parents étaient excessivement sévères. Continuellement, je me sentais coupable et je ne vivais pas pour moi. De cela, les animatrices du centre d'hébergement te font prendre conscience. En fait, elles te font prendre conscience de beaucoup, beaucoup de choses. Je ne respirais même pas normalement. J'étais toujours sur le qui-vive. Quand tu t'aperçois que tu es une personne comme les autres, pas à part, pas pire, pas mieux, un être humain qui a des besoins. C'est ça qui est important!"

N: "Tout ce que tu endures, c'est parce que tu veux l'endurer. On se fait du mal à nous-mêmes."

G: "Non, non, on ne peut pas dire qu'on veut l'endurer. C'était parce que j'étais pas consciente. Aujourd'hui, je prends conscience de beaucoup de choses que je ne voyais pas."

L'état émotif dans lequel les femmes se trouvent lorsqu'elles s'adressent aux policiers, aux intervenants sociaux et lorsqu'elles entrent au centre d'hébergement, nous permet d'évaluer toutes les difficultés d'une démarche de prise en charge de son autonomie. D'une identité négative qui va jusqu'à

(1) Ibid.

la basse estime de soi, à la dévalorisation totale, elles devront passer à une affirmation de soi qui les branchera sur une identité propre. Il n'est donc pas étonnant que certaines femmes auront besoin de faire plusieurs stages dans un centre d'hébergement et pourront difficilement prendre la décision de partir seule vers une "nouvelle vie". Très à propos nous empruntons les constatations d'un rapport de stage de deux étudiantes en maison d'accueil, qui en plus de nous éclairer sur le processus de prise de conscience de son oppression en tant que femme et de la prise en charge de son autonomie, démontre la nécessité d'un suivi auprès des femmes victimes de violence:

"La formule utilisée durant le stage, nous a fait voir les trois démarches essentielles par lesquelles les résidentes doivent passer afin d'accéder à une forme d'autonomie:

1. la politique de suivi individuel ;
2. un regroupement tel qu'on l'a fait;
3. une forme de conscientisation permettant une action sociale collective de revendication pour les droits de la femme.

Il serait sécurisant de penser qu'une femme a acquis une certaine autonomie à son départ et qu'elle puisse traverser les difficultés inhérentes à la prise de conscience qu'elle a faite au Centre, lorsqu'elle se trouve par la suite installée dans sa nouvelle vie face à elle-même, sans support. Mais en fait, ce qui détermine quand une femme peut

se prendre en charge, ce n'est pas quand son séjour à Refuge (centre d'hébergement) est écoulé ni à sa réaction à la première embûche après sa sortie, mais plutôt quand elle le peut, (1) quand elle cesse de se voir comme la femme de... Cela on peut en être sûr si, lorsqu'installée dans sa nouvelle vie, on l'a épaulée, guidée et qu'on lui a permis d'éprouver l'autonomie dans la recherche de ses besoins et que cela s'est montré efficace. Alors à ce moment seulement on peut dire, "oui, elle peut satisfaire ses besoins elle-même", sans quoi on peut penser que l'intervention n'est pas complétée." (2)

Et les auteures ajoutent qu'une prise de conscience trop rapide, donc pas assimilée, peut s'avérer même dangereuse, en ce sens que la femme se ferme à tout changement et continue d'endurer une situation qui la démolit totalement. Toute personne a besoin pour remettre en question sa vie, d'être épaulée. Il s'agit là d'un besoin très sain qui n'entrave aucunement la démarche vers l'autonomie mais au contraire permet d'aller plus loin puisqu'on ne se sent plus seule. Malheureusement, en général, on a tendance à croire qu'il faut toujours s'en sortir seule, on a peur de déranger avec nos problèmes et on a aussi peur des gens qui osent affirmer qu'ils ont des problèmes et ont besoin des autres pour s'en sortir.

N: "Moi, je sais que je suis trop orgueilleuse; je n'aurais pas téléphoné à la maison d'accueil pour demander de

(1) Le souligné est de nous.

(2) Généreux, Gisèle, Rousseau, Nicole. Rapport de stage. Cours RHM 6110, RHM 6120, Module de Psychosociologie de la Communication, Mai 1980, p. 31 et 32.

l'aide après mon départ."

L'autonomie c'est aussi savoir identifier ce besoin d'aide et en faire la demande. C'est ce que Nicole fait lorsqu'elle va chez les A.A. avec une amie ou encore lorsque Gabrielle téléphone Agnès.

Les femmes iront chercher ce besoin d'aide où elles trouvent cette chaleur, cette sécurité émotive si nécessaires. Mais les A.A. n'inciteront pas la femme à une démarche de prise de conscience de son oppression et comme Gabrielle l'intuitionne à un moment, il faut davantage pour permettre d'aller plus loin.

N: "Les A.A. ça vaut mieux que d'aller danser dans les discothèques."

G: "Oui, mais à un moment donné tu vas avoir besoin d'aller chercher ailleurs. Ça ne sera plus suffisant pour répondre à tes besoins."

Nous décrouvrons par ailleurs dans leur conversation à quel point elles souffrent ou ont souffert d'isolement, de solitude. A juste prix elles se sentent désemparées.

"Toutes ces années de vie commune, ces enfants issus du mariage, ce conjoint devenu étrange, ces amis et ces parents qui ne comprennent pas, cette société qui juge, qui méprise. Comme tout semble se refermer sur soi, comme la solitude devient pesante car en fin de compte on se retrouve seul à porter sur son dos toute l'histoire de sa vie." (1)

(1) Association des parents uniques de Laval Inc. Etude sur les familles monoparentales lavalloises, Laval 1978-1979, Partie 1: Résultat de l'enquête, p. 14.

Solitude maudite qui nous oblige à nous raccrocher à un idéal de couple pour croire au bonheur. Comme s'il n'était pas normal de vouloir ou devoir assumer seule les responsabilités face à son avenir, face à sa famille. Les préjugés sociaux tenaces font preuve de l'incompréhension des parents et amis et du rejet de leur entourage subis par toutes les femmes.

G: "Je comprends ceux qui disent qu'en divorçant, on doit changer de milieu, amis et famille. On croit avoir des amis sincères et tout à coup on s'aperçoit que tous et chacun commencent à trouver des qualités à ton mari. "Tu sais, il me semble qu'il a changé." "Il n'était pas si pire que ça." Et ça finit plus."

N: "Il mange plus, il a maigri, il blêmit."

G: "C'est à peu près ça; on s'entend dire: "Lui qui était si violent avant, il est doux comme un agneau, c'est plus le même homme." On te le dit d'un air! C'est à se demander si on t'accuse pas de le rendre comme ça!"

Le placotage des autres, sur le moment, on se raisonne mais intérieurement ça fait mal. Je suis séparée depuis deux ans et pour les gens le fait d'être seule ce n'est pas normal. Ça demande énormément de courage pour partir et ensuite supporter ce qui suit."

N: "Moi je n'ai pas de famille, mais j'ai vécu la même situation avec les amis. Celle qui part devient automatiquement la brebis noire. J'ai changé d'amis. Je n'ai téléphoné personne parce qu'eux autres ce qui les intéressent c'est de savoir juste par curiosité. J'ai été chanceuse d'avoir une voisine avec qui je me suis faite amie. Elle m'a beaucoup aidée."

Nous avons jaser pas mal et elle m'a demandé:
 "Viens-tu avec moi à une réunion des A.A.?
 Tu vas là une fois et tu veux toujours y
 retourner.""

Comme on peut le constater, après la rupture, la solitude se referme autour des femmes. C'est un étai terrible, source d'angoisses des plus inquiétantes. Avec Evelyne Le Garrec scrutons la question:

"(...) il n'y a qu'un mot, "solitude", pour désigner deux choses complètement différentes et même contradictoires. Quand je dis "solitude", ça évoque instantanément quelque chose de noir, de froid, de triste (...) famille - assurance tout risque contre la malédiction suprême, la solitude (...) Solitude égale misère et désespoir (...) C'est cette image-là de la solitude qu'on nous impose pour nous faire peur et nous pousser dans le refuge tiédasse, mais sûr, du couple et de la famille. La solitude dont il est ici question, ce n'est évidemment pas ça. Condition nécessaire à la naissance d'un individu dans un face à face avec soi-même, elle n'est pas un rejet. En fait elle a besoin des autres pour s'épanouir, mais d'autres diversifiés et suffisamment distants, dont on puisse se prendre et se déprendre et non de ce groupe restreint qui tourne dans la cellule qui lui a été attribuée (...) Quelle solitude pire que celle-ci finalement?" (1)

Plus loin l'auteure parle de solitude choisie. Mais afin de pouvoir choisir sa solitude, il faut parvenir à se tisser un réseau affectif autre que le réseau traditionnel du couple

(1) Le Garrec, Evelyne. Un lit à soi, Paris, Ed. du Seuil (coll. Point), 1979, p. 227 et 228.

et de la famille. Il faut tenir compte que cette alternative n'est pas toujours facile et à la portée des femmes victimes de violence qui "veux, veux pas", sont obligées de changer de milieu, comme le souligne Gabrielle. La femme qui vit une rupture, subit malgré tout cette solitude - rejet et dans les faits n'a pas vraiment le choix. Toutefois dans une démarche de prise en charge de son autonomie, cette solitude d'abord vécue comme un rejet, un déchirement est démystifiée et devient acceptée, revendiquée en ce sens qu'il n'y a plus de compromis possible avec la dépendance tant affective qu'économique.

D'autre part, on constate que "ce sont d'abord les femmes qui sont pénalisées si la cellule familiale se dissout. Ce sont elles qui devront partir abandonnant les biens "prêtés" par le mari et la maison qu'elles ont elle-mêmes aménagée, lorsque leur existence physique est menacée par celui-ci. Ce sont elles qui recommencent à neuf la plupart du temps sans un sou et sans assurance d'avoir vraiment la paix si le mari violent qui continue de l'être après les procédures, continue également de les harceler ou de faire des pressions sur les enfants". (1)

Comment se surprendre que la pauvreté guète les femmes après la rupture, surtout celles qui ont choisi la vie

(1) Regroupement régional des maisons d'hébergement et de transition pour femmes et enfants violentés, Op. cit., p. 2.

de ménagère à plein temps? Une étude (Devost 1979) constate que 37.5% des femmes qui divorcent, obtiennent une ordonnance de pension alimentaire et de celles-ci, deux femmes sur cinq la reçoivent effectivement. Quant aux autres femmes, elles doivent travailler pour faire vivre les enfants dont elle "héritent" dans 86% des cas ou, alors devenir bénéficiaire de l'aide sociale. (1) 25% des assistés sociaux sont des mères chefs de famille (selon Statistiques Canada, 1972).

Regardons de plus près ce qui attend les femmes lorsqu'elles désirent retourner sur le marché du travail.

G: "J'ai plus de difficulté à me trouver un emploi parce que je suis soutien de famille. Les employeurs ne sont pas intéressés à donner un plus gros salaire. Des fois, je serais tentée de chercher du travail auprès des personnes âgées parce que j'ai fait ça longtemps mais c'est difficile ces temps-ci de trouver une "job" là-dedans.

J'aimerais continuer mes études, il me manque des éléments importants pour le marché du travail. On nous demande de la sténo et des cours d'anglais qui ne nous ont pas été donnés dans les cours de perfectionnement (Ministère de la main-d'oeuvre fédéral), sous prétexte que ce n'était pas nécessaire alors que c'est quasiment essentiel pour faire des demandes d'emploi.

Je me sens prise; j'ai l'impression d'avoir fait un pas et d'être toujours entre deux chaises parce que ce n'est pas suffisant pour se placer. Si je veux continuer mon cours de secrétaire médicale, je devrai le

(1) Guyon, Louise, Simard, Roxane, Nadeau Louise, Op. cit., p. 22.

faire deux soirs par semaine et à mes frais. Je me demande bien où je vais prendre l'argent. Je sais que je dois pas m'énerver et prendre ça au jour le jour. Cette semaine j'ai passé mon "down", c'est humain dans la vie, il y a des hauts et des bas."

N: "Pendant la période des vacances, je ne pourrai pas laisser les enfants avec leur père, lui il travaille et ne s'en occupe pas. J'ai décidé de ne pas travailler cet été. Qu'il soit midi ou une heure, il ne pensera pas à faire manger les enfants et ils passeront l'été à traîner dans les rues. Je peux pas les confier à une gardienne, ils ne l'écouteront pas et ils iront chez leur père. J'attends l'automne, je me chercherai une "job" de quatre à minuit ou de minuit à huit."

F: "Je ne travaille pas en ce moment. J'avais un projet qui n'a pas marché. Je reçois de l'assurance chômage. Je voulais entrer à l'université, je n'ai pas été acceptée. Ça ne fait rien, ce n'est pas trop grave, je me trouverai une "job"."

D'après les propos des femmes, nous prenons conscience qu'il n'est pas facile pour elles de retourner sur le marché du travail étant donné d'une part leurs minces qualifications, d'autre part le temps d'arrêt pour l'éducation des enfants et aussi les problèmes de gardiennage. En effet de par leur éducation, les femmes sont souvent dirigées vers des secteurs où elles devront occuper des emplois subalternes, mal rémunérés; le système capitaliste ne reconnaît aucune qualification négociable sur le marché du travail aux femmes qui se sont consacrées à temps

plein à l'éducation de leurs enfants; ce travail n'étant pas considéré comme productif, il voue les femmes à l'"incompétence" lorsqu'elles décident de réintégrer la population active. Le réseau de garderie est si mal développé et si peu intégré au rythme de vie d'une travailleuse qu'il ne répond pas vraiment aux besoins de celle-ci. D'ailleurs les horaires de travail tiennent compte d'un mode de vie calqué sur la division des tâches: l'homme sur le marché du travail, la femme à la maison, et ne s'adaptent aucunement à un partage équitable des tâches reliées à l'éducation des enfants.

Lucienne Aubert dans Santé mentale au Québec, brosse un tableau fort exact de la situation:

"D'une façon générale, les femmes occupent une gamme très étroite d'emplois. "En 1971, près des 2/3 des travailleuses québécoises (65.4%) se retrouvaient dans dix catégories professionnelles dont neuf se rattachant au secteur des services" (Pour les Québécoises égalité et indépendance, CSF, 1978, p. 248). A l'intérieur de cette gamme restreinte d'emplois, les femmes se situent massivement aux échelons subalternes, dans des emplois moins rémunérés que ceux des travailleurs masculins. "Au Québec, en 1971, chez les salariés ayant travaillé à temps plein toute l'année, le rapport entre le salaire moyen des femmes (\$4,702) et celui des hommes (\$7,822) était de 60%" (Pour les Québécoises, 1978, p. 238). Les femmes sont plus faiblement syndiquées que les hommes (à 30% environ, alors que l'ensemble des travailleuses, des travailleurs l'est à 40%) et occupent plus souvent des emplois plafonnés dans ce qu'on appelle maintenant des "ghettos féminins" et dont les

emplois de secrétariat sont l'exemple le plus clair.

Les femmes accèdent aux ghettos féminins en raison de leur éducation et de l'instruction qu'elles ont reçues. Comme par hasard, ce type d'emplois exige de la part des femmes, la soumission, la disponibilité, l'efficacité discrète d'une subalterne soumise. Il est facile de voir que les emplois réservés aux femmes sur le marché du travail impliquent la transposition des qualités et des comportements traditionnellement attendus de la part des femmes. Et comme les femmes exercent gratuitement au foyer des tâches comparables à celles qu'elles exercent sur le marché de l'emploi, la tentative est grande de sous-évaluer et de sous-rémunérer les emplois dits "féminins".

Les conditions de travail dont jouissent les travailleuses sont généralement inférieures à celles qui sont faites aux travailleurs. On peut donc en conclure que, si elles occupent de tels emplois dans des conditions qui leur sont faites, c'est que la majorité des femmes n'ont pas d'autres choix. Elles obéissent à des nécessités économiques impérieuses." (1)

Quant aux femmes qui perçoivent des prestations de l'aide sociale, elles vivent bien en de ça du seuil de pauvreté. Un adulte avec deux enfants doit se débrouiller avec \$487.00 par mois, plus l'allocation familiale qui donne un revenu supplémentaire de \$35.93. Alors que le seuil de pauvreté pour un adulte et deux enfants se situe selon statistiques Canada (montant indexé au coût de la vie 1980) à \$709.98 par mois. Nous sommes donc en mesure de comprendre tous les problèmes financiers auxquels

(1) Aubert, Lucienne. "Les super-femmes sont fatiguées" in Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise, volume IV, numéro 2, novembre 1979, p. 121 et 122.

les femmes ont à faire face dont celui très aigu des garderies.

Écoutons les femmes nous décrire leur situation:

G: "Quelques fois, j'aimerais bien faire garder ma fille mais si je le fais, je dois la priver sur autre chose. C'est toujours à ça que je pense. En plus je me sens inquiète, je ne sais jamais quand son père peut venir. Je ne peux pas prendre ce risque en laissant ma fille à la maison avec une petite gardienne."

N: "Moi aussi j'aimerais bien une fois de temps en temps sortir un soir durant la semaine, mais je ne peux pas. La semaine c'est moi qui ai la garde des enfants. C'est mon mari qui les prend les fins de semaines. Il y a aussi le fait que les gardiennes ne sont pas toujours fiables."

G: "J'ai eu de gros ennuis durant la première année de séparation, plus particulièrement à l'époque des vacances. Je devais faire garder ma fille par différentes amies, quelques jours à un endroit, quelques jours à d'autres. Je n'avais pas le choix. Je travaillais et je pleurais pendant mon trajet. **Lorsque** j'appelais le soir, après mon téléphone la petite ne voulait pas dormir. Je me sentais déchirée, d'un côté parce que je n'avais pas le choix et d'un autre parce que l'enfant était trop jeune pour comprendre la situation. Cette année-là, je ne voudrais jamais la revivre!

Pendant les fins de semaine j'aurais voulu dormir le matin ... relaxer. Elle se levait tôt et me réveillait en disant: "Viens, lève-toi, je m'ennuie, je te vois plus". Je me sentais tellement tiraillée. Je ne vivais pas en paix jusqu'au moment où j'ai pu lui dire qu'elle était assez grande pour comprendre les moments où je lui fais plaisir et ceux où je me fais plaisir. Autrement je risque de devenir son esclave.

J'ai eu la chance, à la fin de cette année-là, de rencontrer la secrétaire de mon dentiste, c'est sa tante qui la garde maintenant. C'est une femme très gentille et compréhensive. Elle connaît ma situation et les semaines où je ne peux pas la payer, elle ne s'inquiète pas, elle sait que je la paierai à la réception de mon chèque. Je suis vraiment chanceuse!"

F: "La première année de ma séparation, j'ai vécu seule avec ma fille et j'avais aussi un gros sentiment de culpabilité. Je demeure à deux pas de ma belle-mère qui garde ma fille toute la journée. Je me sentais deux fois plus coupable de la faire garder le soir puisque je ne la voyais pas de la journée. Quand je travaillais je me sentais aussi coupable. Finalement je ne pouvais pas prendre une minute pour moi. Pourtant c'est nécessaire de se détendre après une journée de travail. Moi, ma drogue, c'est la lecture et la petite faisait n'importe quoi pour que je m'occupe d'elle pendant que je lisais."

Sous ce chapitre, toutes les études consultées soulignent l'acuité de la situation pour ce qui a trait au problème des garderies. Un service de garderie adéquat est nécessaire pour toutes femmes, autant celles qui sont sur le marché du travail que celles qui demeurent à la maison; autant pour les femmes vivant en couple que pour celles qui se retrouvent seules mais, davantage pour celles-ci puisqu'elles assument seules en général toute ou la presque totalité de la responsabilité parentale face aux enfants. Car jusqu'à maintenant les femmes doivent se fier sur des solutions individuelles pour faire face à ce problème qui en fait est collectif. D'où survient ce sentiment de culpabilité éprouvé par toutes les mères. Déchirement qui surgit du fait d'avoir l'impression d'aban-

donner son enfant, de lui consacrer que trop peu de temps et la nécessité vitale de s'accorder un temps de répit. Un réseau complet et gratuit offrirait donc un service de jour, semaine et fin de semaine inclus plus des haltes-garderies pour assurer un service durant les heures qui séparent la fin des classes de la fermeture des bureaux et usines, ainsi que des cantines scolaires et des colonies de vacances.

A tous ces problèmes, s'ajoute celui du chantage affectif qu'utilise le père afin d'atteindre la mère. Dans toute sa vulnérabilité, la femme se sent au bout du compte coupable d'enlever un père à son enfant. Par contre, son entourage lui reproche aussi d'enlever l'enfant à son père. Elle sait pourtant que le conjoint se préoccupe fort peu des intérêts de l'enfant et se décharge de toute responsabilité parentale. Pour l'homme violent l'enfant (comme la femme) est une propriété sur laquelle il a tous les droits. La femme victime de violence ne peut donc pas compter sur lui afin de se décharger à l'occasion de la garde des enfants, comme bien des femmes chefs de famille peuvent le faire. C'est la ronde de la culpabilité qui s'éternise et emprisonne la femme dans un cercle infernal.

G: "C'est vrai, c'est dur parce que certains te disent: "Laisse donc aller ta fille avec ton mari, c'est son père après tout". Tu passes pour méchante alors que tu sais qu'il lui fait du mal -

tu ne veux pas qu'elle soit détruite. Lorsque la situation se calme un peu, tu repenses à tout ça. Comme ces temps-ci la petite est plus difficile, elle s'ennuie de son père. Elle voulait l'appeler et dans un moment de tendresse, j'ai failli céder, alors que je savais que tout allait recommencer. C'est difficile, il faut se contrôler soi-même en se demandant si l'on a fait bien ou mal, c'est mêlant, c'est dur...

Mon mari n'est pas correct, il me niaise. Cette semaine, il devait venir porter le chèque vendredi, mais il est venu seulement lundi. Quand je pense à toutes les dépenses qu'il fait. Ça me brûle. Une autre fois, il est venu avec sa nouvelle amie. Ma fille ne l'avait pas vu depuis six mois, elle était tout à l'envers."

N: "Moi, mon mari n'est pas comme ça, j'ai même certaines choses que je n'avais pas avant. Par contre, les premières fois quand il gardait les enfants, il les prenait sans me le dire et les ramenait à minuit! J'étais seule sans téléphone, je manquais de virer folle entre mes quatre murs.

Les enfants me disaient qu'ils étaient mieux chez leur père ... Evidemment! sans devoir ni leçon, à se coucher à n'importe quelle heure! J'ai dû leur expliquer combien je paye de loyer, d'électricité et combien je reçois par mois. Ce que je paye dans un mois, leur père le gagne en deux ou trois jours. C'est pourtant moi qui prépare les repas, lave les cheveux, lave le linge sale. J'ai jéré une heure avec le plus vieux et il a changé d'idée."

G: "Moi, j'ai souvent remarqué comment le père utilise une forme de chantage en passant par les enfants. Bien entendu que pour l'enfant, sa visite chez son père c'est une vacance. Durant la semaine ma fille va à l'école, elle doit donner un bon rende-

ment et se coucher de bonne heure. Quand elle va chez son père, elle se couche tard et revient les yeux cernés jusqu'aux coudes et elle est marabout. A cette période-là, la petite me faisait des crises pour aller vivre avec son père. J'ai accepté l'idée en apparence tout en lui montrant que je ne la renvoyais pas. Au contraire, je tenais à elle tout en respectant son désir. Elle en a plus reparlé et tout est rentré dans l'ordre, à la condition qu'elle ne le voit pas. C'est lui qui lui monte la tête.

C'est plus difficile quand le père a le droit de voir les enfants. La petite est encore bouleversée, elle peut pas prendre conscience s'il a changé ou pas. L'autre jour elle me disait: "Maman, on serait bien tous les trois, papa, toi pis moi". J'ai dû lui répondre: "Tu sais bien qu'il a pas changé et qu'il changera pas". Ca c'est définitif ... mais elle a ajouté: "Je préfère qu'il magane les autres que toi, mais on serait bien quand même ..." Je vois bien qu'au fond elle aime son père et qu'un jour la crise sera plus forte et elle voudra l'appeler. Par exemple à la fête des pères, elle voulait lui acheter un cadeau et ça m'insulte parce que c'est moi qui dois le payer."

Les femmes victimes de violence ont à faire face comme toutes les femmes au harcèlement sexuel. Problème constant qui les menace tant au travail que lorsqu'elles sont à la quête d'un logement que dans les relations d'amitié qu'elles cherchent à établir avec les hommes - en fait partout. En plus, elles ont subi le viol conjugal et souvent l'inceste. Elles ont jéré longuement de tout ça, nous reproduisons ici l'essentiel de leurs propos.

G: "Je me replace tranquillement. A l'époque où je voulais quitter mon mari, il le savait et abusait de moi sexuellement. (1) J'ai trop vécu le mauvais côté de la chose. J'ai eu besoin de tout éloigner de moi. Mais tu te fais achaler continuellement (par les hommes) et si tu refuses, t'es considérée comme anormale, t'es aux femmes. C'est fâchant, j'aurais aussi besoin d'affection masculine à la condition d'être aimée pour moi. Les hommes les plus près de moi étaient les maris de mes amies ... on est considérée comme un danger ... on vit sur une corde raide. D'un autre côté, je me disais - c'est pas vrai, je coucherai pas avec un gars juste pour lui faire plaisir!

Lorsque je cherchais un logement, un propriétaire me faisait des avances au téléphone. Je ne l'avais jamais vu. Du moment que tu es seule, on croit que tu as besoin d'un homme; ça m'insulte!"

N: "Moi aussi je me suis fait achalée par un ami de mon mari, le concierge, le propriétaire. Ça finit plus. Mais je me dis - quand je vais faire l'amour, (2) ce sera pas par obligation mais quand j'en aurai envie. Un homme m'a fait une remarque du genre: "Qu'est-ce que tu fais toute seule? Ça doit te démanger, une femme de ton âge toute seule?" Dans ce temps-là je réponds: "T'en fais pas mon petit gars, quand ça deviendra une obsession, je me contenterai toute seule! Je suis pas assez folle pour pas savoir quoi faire! Toi tu as pas l'air de savoir quoi faire. Si tu tombais seul, tu serais assez mal pris! Ça lui en a bouché un coin!"

A les écouter, on ne peut qu'acquiescer aux dires de

Chesler:

(1) Gabrielle n'a pas employé ce terme sauf en sous-entendu. Nous l'ajoutons pour la compréhension du texte.

(2) Nicole n'a pas utilisé ce mot sauf en sous-entendu.

"La plupart des femmes ne peuvent être sexuelles aussi longtemps qu'existeront la prostitution, le viol, le mariage patriarcal, avec les concepts et les pratiques qui en découlent, telles que la grossesse illégitime (au Québec cette notion n'existe plus aux yeux de la loi depuis avril 1981), la maternité forcée, la paternité non "maternelle", l'abstinence de la femme âgée." (1)

La femme chef de famille voit sa vie graviter autour de trois pôles, soient le travail (si elle a réussi à se dénicher un emploi), le foyer et les enfants. Elle se sent submergée par un lot de problèmes quotidiens qui l'enferment dans une solitude qui ne peut faire autrement que de la miner psychologiquement. Dès lors, il appert évident que l'élimination de la maladie mentale va de paire avec celle de la pauvreté et de l'oppression des femmes.

Ce portrait de la situation économique des femmes qui doivent assumer seules la responsabilité de leur famille, nous permet de saisir toute l'hésitation de certaines femmes à quitter un mari violent. Entre deux maux, elles préfèrent endurer le moindre. Cependant, les femmes qui sont passées par les sentiers tortueux de la "libération", y voient l'espoir de vivre enfin pour soi. Leur témoignage nous donne foi en cette lueur d'espoir, à la condition de ne pas tomber dans l'abîme menant au suicide avant la résurrection - si résurrection il y a!

(1) Chesler, Phyllis. Op. cit., p. 59.

G: "Après la séparation, on retrouve une énergie qu'on avait perdue. Les hommes te prennent toutes tes énergies. J'étais comme un bon suçon. Un suçon que tu aimes, tu le manges jusqu'au bâton. C'est ce qu'il a fait avec moi. C'est vrai, il m'a vidée. J'avais plus rien pour moi. Aujourd'hui je me sens mieux. Je dors mes nuits complètes. Si je dors pas, c'est que la petite est grippée ou pour les raisons normales de la vie et pas parce que j'ai été engueulée ou que Monsieur entre à trois, quatre heures de la nuit en criant: "Est-ce que mon souper est prêt? Dépêche-toi, ça presse!" Juste à l'idée qu'il était pour entrer à la maison, je me sentais sans connaissance. Maintenant je prends beaucoup plus de temps pour moi."

N: "Moi, j'en avais peur. J'avais peur de retourner dans mon quartier; pourtant je pouvais pas me cacher indéfiniment. Je le voyais passer le matin. Et j'avais commencé à boire en me racontant en dedans de moi-même tout ce que j'aurais voulu lui dire ... Mais c'était pire ... Maintenant, je lui parle calmement."

G: "En ce qui me concerne, j'ai encore des périodes où j'ai peur et lorsque je le rencontre par hasard, je fuis à toutes jambes. Ce n'est pas comme un être normal à qui tu t'adresses en donnant des nouvelles de son enfant. Parce qu'il est tout gentil en apparence mais aussitôt qu'on s'en approche, tout recommence."

N: "Mon mari était très gentil après notre séparation; il m'a déménagée et aidée à une foule de choses dans mon nouvel appartement. Mais un soir il m'a téléphonée en m'expliquant qu'il croyait à une passade de ma part et que tout ce qu'il avait fait c'était pour me montrer qu'il avait changé dans le but que je revienne."

Je lui ai dit: "J'aime mieux être assise sur une chaise dans mon parking, en arrière, sur l'asphalte, que d'être sur trois cents pieds de gazon avec des arbres et une grosse piscine en ayant la tête toute à l'envers." En tout cas, c'est mieux que si j'avais pris une vitamine."

G: "Une de mes amies me faisait remarquer - malgré toutes les conditions dans lesquelles vous vivez, vous paraissent mieux. C'est sûr, quand on a été étouffée, prisonnière à la maison, esclave de son mari. Parce que c'est de l'esclavage, à bien y penser c'est vraiment de l'esclavage. Je n'ai pas vécu pour moi cinq minutes. Je ne pouvais même pas donner de l'affection à ma fille. "Mon repas, mes pantouffles, je veux ci, je veux ça." C'était obéir au doigt et à l'oeil comme un robot. C'est en repensant à toutes nos misères que je vois malgré tout un aspect où je suis bien maintenant. Je me sens libérée. Je respire enfin."

Toutefois, il ne faudrait pas croire à des lendemains qui chantent, car la réalité est souvent mensongère autant pour toutes les femmes que pour les femmes victimes de violence. Pour ces dernières les problèmes sont déculpées et les solutions minimales.

Tout ce qui représente le passé doit être enseveli. On doit reléguer aux oubliettes l'image de l'amour romantique. On peut difficilement espérer une situation menant à la reconnaissance sociale. Comme consolation, quelques palliatifs que nous abordons sous forme de solutions au chapitre suivant.

En s'inspirant du discours des femmes, nous semblons projeter un éclairage négatif; pourtant, un grand nombre de femmes sont confrontées à ces difficultés. Les étapes à une prise en charge de soi, l'accès à l'autonomie relèvent d'une démarche longue et ardue. Chacune la mène à son rythme et selon son courage. Bien que les ressources soient minces, il est remarquable que plusieurs femmes retrouvent l'énergie nécessaire à recomposer l'essentiel en partant de si peu.

CHAPITRE II

Pour une amélioration de la situation des femmes victimes de violence après leur passage en maison d'accueil

1. "Tu te retrouves toute seule avec tes problèmes"

Au sortir des maisons d'accueil, les femmes victimes de violence ont tout à faire, "se retrouver elle-même, s'accorder le droit d'exister, poursuivre des procédures juridiques, apprendre à vivre seule avec leurs enfants, faire face à un nouveau milieu, repartir à zéro dans un nouveau logement, s'habituer à la pauvreté, aider les enfants à retrouver un équilibre, assumer leur solitude, établir des liens avec d'autres adultes"⁽¹⁾. Et la liste pourrait continuer encore longtemps. Nicole nous exprimait ainsi son état après le passage en maison d'accueil:

"Les enfants, le ménage, cours d'un côté,
cours de l'autre. C'est pire après."

Devant toutes ces difficultés, la vie devient rien de moins qu'une course à obstacles. Ceci les amène à solliciter de l'aide extérieure. Force nous est de constater qu'il n'existe dans notre système aucune équivalence pour les maisons d'accueil.

(1) Regroupement régional des maisons d'hébergement et de transition pour femmes et enfants en difficulté, janvier 1980, p.20.

2. "Les maisons d'accueil sont un service essentiel pour les femmes battues"⁽¹⁾

MacLeod et Cadieux affirment, sur les dires des femmes interrogées pour leur enquête, que les maisons d'accueil sont "le service le plus efficace que leur ait offert la collectivité"⁽²⁾. Les ex-résidentes que nous avons rencontrées et celles interviewées (au nombre de 40) par le groupe de recherche sur la violence à l'endroit des femmes⁽³⁾ confirment cette thèse.

"A mon sens, le travail que font les filles de la maison d'accueil est extraordinaire. Ca prend de la patience. J'aime parler avec elles parce qu'on prend conscience de ce qu'on est. Au moment de l'arrivée, on est débordé par les problèmes et on s'accorde plus aucune qualité."

Dans ces maisons règnent un climat chaleureux, proche de l'ambiance familiale. Elles sont nullement institutionnalisées dans leur mode de fonctionnement: pas besoin de rendez-vous, pas de titres professionnels qui impressionnent, pas d'inquisition ni injonction d'agir. Le personnel accompagne les femmes dans leurs multiples démarches, les informe de leurs droits, car souvent les officiers de certains services gouvernementaux et même leur avocat négligent de le faire. Elles épaulent les femmes dans la reconstruction de leur identité.

(1) MacLeod, Linda et Andrée Cadieux, La femme battue au Canada: un cercle vicieux, Ottawa, C.C.C.S.F., 1980, p. 115.

(2) Ibid., p. 115.

(3) Groupe de recherche sur la violence à l'endroit des femmes, Bilan provincial, mars 1980, p.30.

3. "Elles voudraient nous aider (après notre passage en maison d'accueil) mais elles n'ont pas les ressources. Leur budget est limité."

Les maisons sont limitées dans leurs possibilités d'intervention auprès des femmes. Les montants des subventions les obligent actuellement à n'offrir leurs services qu'aux femmes hébergées ou, au pis-aller, à confier le suivi des ex-résidentes à des stagiaires de diverses disciplines et prendre en charge leur formation. Sans compter que plusieurs maisons d'hébergement fonctionnent sans subvention du ministère des Affaires sociales en 1981. Les femmes hébergées connaissent ces situations financières difficiles, ce qui ajoute à leurs difficultés de demander de l'aide.

F: "Ce n'est pas la vocation première des maisons de faire un suivi. Donc c'est une chose que l'on sait en partant, alors c'est plus difficile d'avoir recours à eux."

G: "Moi, j'ai peur d'achaler en appelant à la maison. Je sais qu'elles sont souvent débordées. Tout en le sachant, je me permets d'appeler quand même, pas souvent, seulement dans les pires moments de solitude, ceux où on se sent dépréciée. Je crois qu'à la maison, on pensera, "ah encore elle, la fatigante qui braille toujours" et au contraire, on me répond, "pourquoi n'appelais-tu pas avant?". Je pensais à leur place. C'est qu'à l'extérieur, on se fait souvent rabrouer en se faisant dire qu'on est pas seule à vivre cette situation-là."

F: "Si l'on savait que c'est dans leur rôle de continuer un contact avec les femmes après leur sortie, ça serait moins gênant. Ce n'est jamais bien gai de téléphoner en disant que ça va mal, qu'on a besoin de quelqu'un."

Il n'en demeure pas moins que dans les situations extrêmes, ce sont vers ces ressources qu'elles se tournent:

N: "Pourtant, la première chose que j'ai faite en me réveillant à l'hôpital, ça été d'appeler à la maison. Je n'ai pas appelé ma soeur, ni personne d'autre."

Mais d'autres n'ont pas ce même élan:

G: "Moi, c'est le contraire, je n'avais même pas la force de me demander ce qui était arrivé. Ce sont les filles de la maison d'accueil qui m'ont rejointe."

En janvier 1980, les maisons d'accueil ont souligné qu'il devient indispensable de procurer aux femmes des services de suivi si on veut vraiment qu'elles s'en sortent. Une démarche vers l'autonomie requiert davantage qu'un mois d'hébergement. L'abîme se vit après le passage en maison d'accueil.

"Moi, j'en ai eu assez. J'ai déprimé. Je me suis retrouvée à l'hôpital pour tentative de suicide."

Centre Refuge de Montréal a expérimenté un service de suivi pendant quinze semaines auprès d'ex-résidentes en janvier 1981. Les personnes responsables de ce projet ont affirmé que la démarche amorcée par la femme ne peut être complétée entièrement que si on l'épaulé dans l'affrontement de sa nouvelle vie⁽¹⁾.

(1) Généreux, Gisèle et Nicole Rousseau, Rapport de stage, 1981, p.31.

Il ne faut pas oublier que les situations de violence, souvent extrêmes, ont épuisé ces femmes de façon telle qu'elles ne peuvent aller chercher en elles-mêmes les énergies nécessaires à un cheminement effectif.

"Nous leur offrons, pour quelques semaines, le gîte et le couvert et nous les supportons dans les démarches qu'elles ont à faire, mais c'est loin d'être suffisant. Il faudrait, une fois l'état d'urgence passé, quand elles se retrouvent dans une situation nouvelle, qu'elles puissent prendre appui quelque part."(1)

Conséquemment, il devient indispensable que les montants d'argent à accorder aux maisons d'accueil tiennent compte de la nécessité d'un service de suivi. Un financement suffisant permettrait l'engagement d'animatrices en nombre satisfaisant à un salaire décent, des heures d'ouverture et un programme d'activités conformes aux besoins des ex-résidentes, et peut-être que ceci éviterait bien des tentatives de suicide ou des retours au foyer. L'Association des Parents Uniques de Laval nous mentionnait que, dans leur groupe de 20 femmes chefs de famille, il y a toujours 4 ou 5 femmes qui ont essayé de s'enlever la vie.

(1) Regroupement régional des maisons d'hébergement pour femmes et enfants en difficulté, 1980, p. 19 (les soulignés sont de nous).

4. Les femmes veulent-elles de ce suivi et comment le
veulent-elles?

N: "S'il y avait une possibilité de la part des maisons de nous rejoindre, de nous appeler. On croit toujours qu'il y a assez d'autres femmes ici sans nous avoir sur le dos. On pense toutes comme ça. Juste le fait d'appeler et de demander comment ça va, ça aiderait. On connaît quelqu'un pendant plusieurs semaines, on vit avec ces personnes. La minute où l'on s'en va, c'est fini."

G: "C'est exactement ce que je veux dire. Elles voient le progrès que tu fais. En étant dans la maison, que ce soit l'une ou l'autre des animatrices, elles te disent, "regarde comment tu étais à ton arrivée et regarde comment tu es maintenant. Je me souviens, tu étais assise au bout de la table, tu en menais pas large."

Pour celles-ci, l'essentiel est de revenir à la maison d'accueil en s'y sentant à l'aise, en sachant que les services d'hébergement ont été élargis à des services de suivi. Elles ne veulent pas se percevoir comme une surcharge pour ces travailleuses déjà débordées. Elles veulent continuer leur démarche de prise en charge avec les animatrices avec qui elles ont entretenu des contacts positifs. Ces travailleuses connaissent le chemin parcouru par l'ex-résidente. Ainsi, les femmes n'auraient pas à rebâtir une relation de confiance avec des nouvelles aidantes. Elles veulent un détachement progressif de la maison: téléphoner, recevoir un coup de téléphone, revenir de temps à autre et se faire visiter.

F: "En fait, l'idéal pour moi, ça ne serait pas seulement d'appeler, mais aussi de venir. Pas de venir habiter. En ce moment, il n'y a personne le soir, mais s'il y avait quelqu'un. Je pense aux premières fois où je me suis retrouvée seule entre mes quatre murs, je pleurais, je pleurais, je me disais, "j'ai personne, je ne peux rien faire, rien faire". Si j'avais eu tout juste la ressource de me dire, "je m'en vais à la maison d'accueil". Peut-être qu'on amènera les enfants patiner, aller au cinéma, ou avoir une discussion, prendre un bon souper que tu n'as pas préparé, de pouvoir discuter, de pouvoir parler. Elles ont peut-être de l'information à me donner."

Elles expriment le besoin d'un suivi à la mesure des difficultés rencontrées. Besoin d'échanger avec d'autres adultes. Besoin de rompre l'isolement et la solitude en des moments cruciaux comme la fin de semaine, l'été, le temps des fêtes ou lorsque les problèmes sont tellement grands qu'ils ouvrent la voie à la dépression.

F: "Ce n'est pas seulement de se faire aider au sens de raconter ses problèmes, mais de venir prendre une tasse de café, parler avec les autres, sans être obligée de vivre seule avec ses problèmes comme je l'étais avec ma fille d'un an et demi. Autrement dit, la possibilité d'avoir des contacts avec des personnes de ton âge qui ont vécu la même situation. Rien que ça."

G: "S'il y avait une garderie, le samedi ou le dimanche, les pires journées. Moi, je trouve que c'est le dimanche le pire parce que tout est fermé. On pourrait s'organiser entre femmes, aller jouer aux quilles. Question de loisirs."

Besoin d'être supportées:

N: "Dans les faits, ce serait simplement une aide morale. Moi, quand j'étais jeune, je restais dans un foyer nourricier et je me faisais battre. Ensuite, je suis allée dans un centre de dépannage pour les jeunes. Après notre départ, ma soeur et moi avons gardé un contact avec le centre qui organisait des rencontres et des pique-niques. Lorsque je suis venue à la maison d'accueil, j'ai repensé à tout cela. Je me suis dit, "s'il pouvait y avoir la même chose, qu'on puisse venir et avoir quelqu'un à qui parler."

Besoin d'être respectées dans leur silence:

G: "On sait que les femmes qui sont ici ont eu les mêmes problèmes que nous. Si on a pas le goût d'en parler, elles ne te forceront sûrement pas à en parler."

F: "Elles ne posent pas de questions indiscrètes du type, "ton mari va bien?" Elles ne te racontent pas tout ce que raconte ton entourage."

Besoin de loisirs:

G: "Moi, ce que j'ai aimé, c'est quand la maison nous a téléphoné pour aller au cinéma avec les laisser-passer. C'était comme une bouée de sauvetage. Il y a des périodes où on a tellement besoin d'un petit quelque chose. Ce n'est pas à tous les jours. Une fois par quinze jours, tout dépend des besoins de la personne."

Selon l'Association des Parents Uniques de Laval, d'après une enquête faite auprès de leurs membres, "seulement un tiers des familles peuvent se permettre des loisirs autres que les sports ou les loisirs à domicile. Seulement une famille

sur cinq est assez favorisée pour voyager, prendre des vacances."⁽¹⁾
 On comprend donc que les femmes qui joignent à peine les deux bouts nous soulignent ce besoin.

Le suivi doit également tenir compte d'un besoin non négligeable:

G: "On essaie d'oublier nos problèmes, on en a assez parlé. On essaie de vivre notre journée. Moi, je verrais des choses le fun. Je veux vivre des choses le fun. J'ai besoin de vivre."

Comme on peut le constater, le suivi doit prendre forme dans un lieu intégré à la maison d'accueil, histoire de finir avec le même monde ce qui a bien commencé. Ce doit être un lieu où pendant que "tu as besoin de tout laisser en arrière" pour se ressourcer, les enfants seraient pris en charge par un service de gardiennage habileté à le faire. Ils ont bien des noeuds à défaire après avoir vécu violence et problèmes inhérents à leur nouvelle condition.

Ce lieu doit permettre aux femmes qui en sont au même point dans leur démarche vers l'autonomie, d'échanger en confiance, sans la crainte d'être jugées. C'est en discutant, en confrontant leurs opinions, en apprenant à s'écouter les unes les autres qu'elles briseraient l'isolement et qu'elles sortiraient

(1) Association des Parents Uniques de Laval, Etude sur les familles monoparentales lavalloises, 1978-79, p.9.

du privé des problèmes sociaux. La peur et la culpabilité qui maintiennent les femmes dans leur impuissance, seraient exorcisées ainsi que bien d'autres maux. Il ne faut pas se leurrer, ni la famille proche, ni les services institutionnels apportent actuellement la corde nécessaire à se sortir du gouffre.

G: "C'est mon frère qui est venu me chercher à l'hôpital. Ils avaient déjà placé ma petite dans ma famille. Maintenant, ils me reprochent d'avoir eu besoin d'être aidée. C'est après cela que j'ai réalisé que des étrangers m'auraient apporté plus de réconfort que ma propre famille."

F: "Si certains parents te disent que tu as eu ce que tu méritais, d'autres, comme les miens, te surprotègent, et l'occasion est bonne pour te reprendre en charge. A la maison d'accueil, on te laisse libre. L'erreur que j'ai commise après ma première séparation, c'est d'être retournée dans ma famille."

Evelyne Le Garrec dit là-dessus:

"En désespoir de cause, les femmes qui se retrouvent seules ont parfois recours à leur propre famille comme au refuge "naturel". C'est le retour à la protection maternelle et paternelle. Mais ce qu'elles trouvent le plus souvent, dans ce refuge illusoire, ce n'est pas une aide pour surmonter leur angoisse et acquérir une véritable autonomie, c'est une prise en charge dont la contrepartie est un contrôle sur leur vie et un retour à la dépendance infantile. La famille se referme sur elles comme une prison pour les isoler davantage en les étouffant. Avec jouissance, elle reprend possession de l'enfant objet qui lui avait échappé un temps."(1)

(1) Le Garrec, Evelyne, Un lit à soi, Paris, Ed. du Seuil, 1979, p.84.

Certains prétendront peut-être que de tels services de suivi entretiendront la dépendance des femmes dans le giron des maisons d'accueil. Eh bien! les chiffres nous apprennent le contraire:

"Selon la maison d'accueil, la durée maximale du séjour se situe entre 60 et 90 jours, mais, s'il y a des circonstances spéciales, on permet aux femmes de rester plus longtemps. Cependant, pour la majorité des femmes, la durée maximale du séjour se chiffre à sept jours et parfois à deux semaines."(1)

Les femmes victimes de violence retournent en majorité dans leur quartier même si elles reconnaissent que là n'est pas la solution. Un jour ou l'autre, elles doivent en arriver à rompre avec les gens du quartier. "Puis veux veux pas, tu es obligée de changer ton milieu, tout t'amène à changer". Ce qui décuple le sentiment d'être seule pour s'en sortir: "S'il y avait quelqu'un qui te suit régulièrement avant de partir d'ici (la maison d'accueil)".

Elles sont réalistes sur ce qu'est une démarche vers l'autonomie:

(1) Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes, Les femmes en maison d'accueil au Québec, 1980, p.14.

"J'ai 33 ans et ça fait déjà 32 ans que je vis pour les autres, avec les problèmes des autres. Là j'apprends à vivre pour moi. C'est pas facile de te faire une place, de dire, "ça c'est ma place". Tu es comme un bébé qui apprend à marcher."

C'est pourquoi elles considèrent que le marrainage* dans les maisons d'accueil doit rester spontané, informel. Il ne peut être imposé à titre de contribution pour services rendus.

G: "J'ai fait du bénévolat à la maison d'accueil, ça ne m'aidait pas. Il faut que j'apprenne à vivre pour moi d'abord."

F: "Pour une aide morale, ça prendrait bien du temps avant qu'une personne puisse en donner à d'autres."

Les femmes sont bien conscientes de leurs possibilités. Ce n'est pas alors qu'elles sont en train de se distancer des exigences et des besoins d'autrui qu'il convient de leur imposer d'aider les autres. Ceci les mettrait, du moins provisoirement, dans un paradoxe et pourrait à long terme, les maintenir dans le modèle féminin traditionnel. Et puis aujourd'hui, le bénévolat des femmes s'avère peut-être encore possible pour celles dont le conjoint est bien nanti financièrement. Autrement, et c'est pour la majorité, le travail est une nécessité économique. Et encore maintenant, les femmes doivent lutter

* marrainage: prise en charge d'une résidente par une ex-résidente et ainsi de suite pour aider la résidente dans sa démarche vers l'autonomie.

pour des conditions décentes de travail. "J'avais plus de difficultés à me placer parce que je suis soutien de famille".

Une chaîne de dépannage a été proposée à titre de support ponctuel lorsqu'une femme s'installe dans un nouveau logis. D'anciennes résidentes seraient contactées et une corvée organisée pour aider au déménagement, à la peinture, au ménage, etc.. Toutefois, la réalisation de cette chaîne se heurte à différents empêchements liés à la situation même des ex-résidentes: épuisement ressenti par les femmes après leur journée, les problèmes de gardiennage, le peu de temps accordé aux enfants lorsqu'elles travaillent, les commissions, etc.. Soulignons l'importance de la création d'un fond de dépannage de l'aide sociale pour ces situations d'urgence. Les femmes ne possèdent souvent aucun meuble, et encore moins de l'argent pour se procurer l'indispensable comme un poêle, un réfrigérateur, des lits, etc.. Les femmes ont fui leur mari plus souvent qu'autrement. ⁽¹⁾ Il est rare qu'on fuit avec des meubles!

5. "Se loger, c'est du trouble"

G: "J'étais pas capable de me louer un logement parce que je ne travaillais pas. Il y en a un qui m'a offert de faire signer

(1) Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes, Les femmes victimes de violence en milieu conjugal se racontent, 1980, p. 7.

mon mari comme co-locataire. "Sachez, monsieur, que si j'ai quitté mon mari, c'est que je me débrouillais mieux toute seule." J'ai dû demander au personnel de la maison d'accueil de me signer un papier afin de prouver que je travaillais."

N: "Moi, je n'ai pas eu de problèmes de cet ordre, mais le propriétaire m'a demandé: "Avez-vous fait des applications?" Je lui ai répondu: "Est-ce que mes chèques passent à la banque?" Il m'a répondu oui. "Bon, c'est parce que je vous paye. Quand je serai prête à travailler, je le ferai."

Les maisons d'accueil et les ex-résidentes nous ont souligné les difficultés que rencontrent ces dernières pour se trouver un logement. La plupart des études consultées nous confirment ce fait. Jugées insolvables parce que bénéficiaires de l'aide sociale, elles sont souvent réduites à devoir prendre un logement insalubre, trop petit, "nid à feu". Ces logements, contrairement à ce que l'on croit, sont loués chers si on les compare à d'autres du même prix et de meilleure qualité, pour lesquels elles se voient refuser l'accès par un propriétaire qui craint de "courir après son loyer". C'est comme si les propriétaires des taudis augmentaient leur prix compte tenu de l'insolvabilité des gens à faibles revenus. Autrement dit, la pauvreté des femmes est soumise à une exploitation éhontée. Alors les femmes, pour se loger convenablement choisissent de payer des loyers d'un prix élevé qui grugent plus de 50% de leur budget et optent pour le mensonge en spécifiant qu'elles travaillent, qu'elles ont un mari à la Baie James, etc.

Compte tenu de ceci, une solution a été avancée par le personnel des maisons d'accueil, solution reprise par le Conseil Consultatif Canadien de la situation de la femme: mettre sur pied une coopérative de logements qui serait gérée par les femmes résidentes. Elles pourraient y demeurer le temps nécessaire à se renflouer économiquement et psychologiquement. Elles seraient ainsi logées et bénéficieraient d'un lieu propice à s'entraider, échanger, rompre leur solitude, se protéger mutuellement, etc. Idéalement, la coopérative serait située près de la maison d'accueil et d'une foule de services nécessaires comme la garderie, l'aide juridique, etc.

Nous avons rencontré un G.R.T.H. (Groupe de ressources techniques en habitation) pour évaluer les possibilités réelles d'un tel projet. Mettre une coopérative sur pied prend de un à trois ans, beaucoup de dynamisme et d'énergie. Elle doit contenir 8 à 10 logements. Plus elle est petite, plus elle est facile à gérer. Un minimum de 12 membres est requis. 15% des logements peuvent servir à des familles à faible revenu sinon la coopérative ne pourra survivre économiquement. La viabilité économique constitue un critère pour l'obtention d'une subvention.

Comme la totalité des femmes victimes de violence sont défavorisées économiquement, comme il s'avère impossible

d'ajouter la mise sur pied et l'administration d'une coopérative à leur situation problématique, cette solution achoppe. Une voie reste ouverte, soit celle de demander des subventions pour un projet spécial d'habitation. Actuellement, les coupures budgétaires entraînent la disparition de tels projets qui s'avèrent de plus en plus difficile à défendre. De plus, la mise sur pied d'une coopérative a recueilli peu d'enthousiasme de la part des trois femmes rencontrées. Comme nous le disions précédemment, les femmes préfèrent retourner vivre dans leur quartier avant de s'en éloigner. Ceci fut confirmé par le personnel des maisons d'accueil. Il convient que le gouvernement mette sur pied une politique de logement pour gens défavorisés économiquement en évitant la ghettoïsation du problème de la pauvreté. En dernier ressort, il ne reste aux maisons d'accueil qu'à négocier un certain nombre de logements à prix modique.

6. Une démarche quotidienne

A la lumière du témoignage des femmes et de ce qu'implique une prise en charge de soi-même quand on naît femme, la route est longue pour toutes celles qui décident d'échapper à la violence familiale.

La démarche des femmes s'apparente à un processus de conscientisation. Jusqu'au moment de la rupture, les femmes ont

adopté des comportements d'opprimées, c'est-à-dire un comportement imposé parce qu'il suit les normes de l'oppresseur.⁽¹⁾

Gabrielle nous l'explique de la façon suivante:

"Quand tu as été étouffée, que tu as été emprisonnée dans la maison... c'était de l'esclavage... je n'ai pas vécu pour moi 5 minutes. Je ne pouvais même pas donner de l'affection à ma fille comme je l'aurais voulu... C'était toujours obéir au doigt et à l'oeil."

Les femmes victimes de violence n'ont jamais choisi délibérément cette situation d'opprimée et à tout le moins déshumanisante. Pour elles, le contexte social est opaque et leur réalité individuelle est insaisissable. Elles n'ont aucune conscience de la dimension historique de leur situation immédiate. Puisqu'elles ne semblent pas exister en dehors de "l'ici et maintenant", il convient de prendre ce lieu où elles sont quasiment immergées comme le point de départ d'une démarche de conscientisation. Si les femmes victimes de violence deviennent subversives dans leur quotidien en modifiant les lois de l'ordre établi, elles le seront infailliblement à l'échelle sociale.

Défaire des comportements d'opprimées oblige à une intervention à deux niveaux. C'est travailler à "l'éveil de la

(1) Freire, Paulo, Pédagogie des opprimés, Paris, Maspero, 1974, p.24.

conscience d'une personne afin qu'elle devienne capable de penser"⁽¹⁾. Le mot "penser" est ici employé dans le sens d'un sujet qui découvre sa situation, l'analyse, peut en parler, la décortiquer. Elle n'est plus vécue comme le résultat "magique" d'une série d'événements. Ce qui entraîne chez la personne la capacité de "juger de manière critique les solutions proposées par les élites".⁽²⁾

Freire souligne deux opérations nécessaires.⁽³⁾

La première est de distinguer le monde de la nature de celui de la culture. Par exemple, quand la femme victime de violence se rend compte qu'obéir est un trait comportemental féminin, acquis culturellement, elle a le pouvoir de choisir de contrevenir à la norme. Ceci ne lui apparaît plus comme une qualité innée chez la femme. Ne plus obéir au doigt et à l'oeil prend la forme d'une volonté légitime. La deuxième opération sera de saisir les relations entre cette découverte (i.e. le fait d'obéir) et sa propre personne devenue sujet: le rapport entretenu avec son mari (dans ce cas précis) aura été un rapport de domination imposé culturellement. Les femmes victimes de violence ne seront plus loin de faire les liens entre leur situation

(1) "La conscientisation selon Paulo Freire" in Vivant Univers, bimestriel, no 308, janvier-février 1977, p. 7.

(2) Ibid., p. 12.

(3) Ibid., p. 8.

déplorable sur le marché du travail versus celle des hommes et ainsi de suite, jusqu'à établir des rapports de transformation avec le monde (par exemple, travailler à établir des rapports égalitaires entre hommes et femmes).

Cette réappropriation de soi se manifeste par une capacité de plus en plus grande de s'exprimer, de penser personnellement et d'établir des relations entre sujets.

"La conscientisation fait éclater des mythes qui maintiennent les opprimés dans une saisie du monde avec les vues du groupe social dominant"(1)

Comme nous avons pu le constater, la démarche amorcée par les femmes s'inscrit dans une relation quotidienne avec les animatrices et les autres femmes hébergées où l'action et la réflexion sont continuellement en relation dialectique.

Comme le souligne Phyllis Chesler, "la libération des femmes est plus thérapeutique que le mariage et la psychothérapie"(2). Nous adhérons à ce postulat. Les femmes victimes de violence ont davantage besoin d'un milieu qui suscite (sans l'imposer) un processus de conscientisation. Les formes d'interventions thérapeutiques disponibles sur le marché sont

(1) "La conscientisation selon Paulo Freire", Op. cit., p. 16.

(2) Chesler, Phyllis, Les femmes et la folie, Paris, Payot, 1979, p. 213

innombrables: psychanalyse, gestalt, bio-énergie, thérapie féministe, behaviorisme, approche rogérienne, thérapie brève, cri primal, "feeling therapy", etc. Un minimum de connaissances sur celles-ci est maintenant indispensable pour discriminer celle qui est la plus appropriée à la démarche qu'une personne veut entreprendre, et encore, il faut savoir qu'à l'intérieur d'une école, il peut y avoir plusieurs chapelles (i.e. le behaviorisme classique, le behaviorisme féministe, etc.) Ensuite, ce "sont encore des commodités auxquelles peuvent accéder certaines femmes qui ont les moyens"⁽¹⁾. Donc, sans ressource financière et sans un bagage suffisant de connaissances, les femmes victimes de violence sont obligées de se conformer à l'école thérapeutique de l'intervenant à qui elles sont référées. Que fait une femme victime de violence qui se retrouve avec un psychanalyste freudien pur? Elle est démunie pour comprendre les interprétations qu'il peut faire de son cas (si bien sûr, il parle!). Les conséquences peuvent être graves.

Actuellement, les thérapies sont présentées à la population comme la voie royale conduisant à la libération et au bonheur. C'est comme si la thérapie s'était appropriée la façon de rompre avec son oppression. Pour la majorité des femmes,

(1) Chesler, Phyllis, Les femmes et la folie, Paris, Payot, 1979, p. 112.

une démarche thérapeutique n'est pas nécessaire alors qu'une démarche de conscientisation est nécessaire pour toutes les femmes.

Les besoins de parler, d'échanger, d'être supporté sont des besoins normaux pour tout être humain, si autonome soit-il. En aucun cas, on doit y répondre par strictement la référence à une thérapie.

Par contre, nous ne pouvons nier que certaines femmes ont vu leur santé mentale (envisagée comme un état de bien-être ressenti par la personne) gravement détériorée par les situations extrêmes de violence qu'elles ont endurées. Actuellement, il y a peu ou pas de contacts entre les travailleuses des maisons d'accueil et les femmes thérapeutes féministes. Il devient donc impossible aux maisons d'accueil de référer ces femmes à d'autres ressources que le réseau institutionnel. Le bât blesse puisqu'alors la démarche thérapeutique ne tiendra pas compte de la problématique des femmes victimes de violence et de la condition des femmes en général.

Il convient à cet effet que le ministère des affaires sociales encourage la création de maisons de transition où le séjour des femmes victimes de violence pourrait durer le temps nécessaire à la femme de compléter une démarche thérapeutique féministe devenue nécessaire à cause de l'ampleur de sa situation d'opprimée.

Actuellement, il existe un réseau de maisons d'accueil pour femmes et enfants en difficulté qui dispense des services appropriés à leurs besoins. Ces maisons ont la qualité de savoir rester souples et imaginatives dans leur approche. Les femmes qui y passent, sont traitées comme des personnes qui ont des droits à faire valoir dont celui d'être protégées quand leur vie physique et psychologique est menacée. Les gouvernements doivent les reconnaître, non plus seulement en principe mais en pratique, en assurant leur viabilité, leur accessibilité et la qualité de leurs services d'hébergement et de suivi. Nous ne le répéterons jamais assez qu'une démarche vers l'autonomie, c'est long, pénible, plein d'embûches et se vit pour la majorité des femmes, sous le seuil de la pauvreté.

Vous trouverez en annexe IV, une synthèse de nos recommandations qui amélioreraient tangiblement la situation des femmes après leur passage en maison d'accueil.

CONCLUSION

Les solutions proposées au chapitre précédent aideront assurément les femmes victimes de violence à devenir des personnes autonomes. Le réseau actuel des maisons d'accueil a sa raison d'être. La qualité de leurs services justifie une implication financière de l'Etat pour assurer leur viabilité. Toutefois la survie de ces maisons est soumise aux fluctuations économiques. Il est plus facile de reconnaître l'urgence du problème et la nécessité de ces maisons lorsque les ressources économiques d'un Etat le permettent. En temps de vaches maigres, c'est la disette. Pourtant le problème demeure. Alors on continue à cacher ce malaise social en alléguant que les femmes ont librement choisi leur situation d'opprimées à l'intérieur de la famille. La société présente cet esclavage (rappelons-nous les mots de Gabrielle) comme de l'amour pour le mari. La violence conjugale est refoulée à un problème privé: cela ne concerne que les deux conjoints impliqués. Les femmes sont en quelque sorte des "esclaves libres"⁽¹⁾. C'est ce qu'on appelle la "privatisation de la famille" qui transforme la femme en personne-objet. Car une personne-sujet est sensibilisée à ses pouvoirs et, surtout, n'est pas réduite à ces culs-de-sac sur tous les fronts: familial,

(1) expression empruntée à Phyllis Chesler, p. 37.

psychologique, social, politique, économique, idéologique, sexuel. Comment ne pas comprendre celles qui préfèrent endurer ou celles qui retournent endurer cette violence familiale?

Si une femme sur dix se fait battre au Québec, il ne s'agit plus de relations interpersonnelles conflictuelles et encore moins de problèmes psychologiques appartenant à l'un ou l'autre des partenaires. Si une femme ne rencontre que des obstacles dans son cheminement vers l'autonomie, si "sept femmes sur dix ont actuellement un revenu inférieur au seuil de la pauvreté, en comptant les femmes au foyer et toutes celles qui occupent un emploi"⁽¹⁾, on peut sciemment s'interroger sur la place que veut laisser une partie de la communauté à la "moitié du ciel". Une société qui n'offre pas de véritables options à une majorité de ses commettants est profondément violente. Les réformes que nous proposons s'avèrent strictement curatives: elles ne s'attaquent pas aux multiples causes mais traitent plutôt de l'effet produit sur ses victimes. On ne peut plus restreindre le travail de conscientisation aux seules femmes passées en maisons d'accueil. Il faut souhaiter, en plus d'une relation égalitaire entre conjoints, "une place au Social" pour toutes les femmes.

(1) Droit de la famille, Droit des femmes?, p. 19

A cause de tout ceci, la seule implication financière de l'Etat, si indispensable soit-elle, ne peut enrayer le problème au niveau systémique. Ce sont les individus d'une société qui doivent poser des choix. Personne ne doit plus se cacher derrière les lacunes d'un système et de sa bureaucratie, derrière les croyances erronées comme "le bonheur arrive aux gens de bonne volonté", derrière un fonctionnement social basé sur la compétition et les relations de pouvoir, enfin derrière le dicton "que le plus fort gagne". Ce ne sont que des prétextes à proclamer l'irrévocabilité des injustices sociales. Or, la société est dans son essence en mouvement.

Même si l'on considère que les hommes sont prisonniers culturellement de l'histoire et des modèles sexuels au même titre que les femmes, ils en tirent nombre de privilèges par une valorisation sociale plus grande, par un pouvoir économique plus fort, par une position plus haute dans la hiérarchie sociale, etc. Or, chaque journée qui est vécue sous ce mode concourt à entretenir les rapports d'oppression et nie aux femmes le droit à une existence pleine et entière. L'équité sociale impose des changements sociaux profonds auxquels devront se résoudre les gagnants. La réhabilitation des femmes dans leurs droits: est-ce une question qui se pose encore?

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire du Canada 1978-79, Exposé annuel de l'évolution économique, sociale et politique du Canada, 1076 pages.

Association des parents uniques de Laval Inc.. Etude sur les familles monoparentales lavalloises, Laval, 1978-79, Partie 1: Résultats de l'enquête, 17 pages, Partie 2: Conclusion et Recommandations, 6 pages.

Aubert, Lucienne. "Les super-femmes sont fatiguées" in Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise, volume IV, numéro 2, novembre 1979, pp 119-127.

Boulay, Aline. "Dans les labyrinthes du délire féminin (la femme, la folie et l'histoire)" in Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise, volume IV, numéro 2, novembre 1979, pp 3-10.

Chesler, Phyllis. Les femmes et la folie, Paris, Payot, 1979, 272 pages.

Collectif de femmes. Te prends-tu pour une folle Madame Chose? Montréal, Editions de la Pleine Lune, 1978, 97 pages.

Conseil du Statut de la Femme. Essai sur la santé des femmes, Québec, Editeur Officiel du Québec, 1981, 342 pages.

Corbeil, Janine. "Les paramètres d'une théorie féministe de la psychothérapie" in Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La Femme québécoise. volume IV, numéro 2, novembre 1979, pp. 63-86.

De Gramont, Monique. "Naître femme et tomber malade" in Châtelaine, volume 21, numéro 9, septembre 1980, p.38.

Droit de la famille, Droit des femmes?. Projet réalisé par le Conseil du Statut de la Femme en collaboration avec la Commission des services juridiques et les bureaux régionaux d'aide juridique, Automne 1979, 42 pages.

Drouin, Marie; Lévesque, Hélène; Ouellet, Renée. Rapport du colloque sur la violence, région Montréal-Métropolitain, tenu à Montréal les 9-10-11 janvier 1980, Gouvernement du Québec, Ministère de la Justice, Direction des communications, 71 pages.

Ehrenreich, Barbara; English, Deirdre. Sorcières, sages-femmes et infirmières, Montréal, Editions Remue-Ménage, 1976, 78 pages.

Freire, Paulo. Pédagogie des opprimés, Paris, Maspero, 1974, 202 pages.

Généreux Gisèle; Rousseau, Nicole. Rapport de stage. Cours RHM 6110, RHM 6120, Module de Psychosociologie de la Communication, Mai 1981, 36 pages.

Giguère, Hélène. "Jeunes femmes d'aujourd'hui et modèles d'hier" in Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise, volume IV, numéro 2, novembre 1979, pp. 128-136.

Godard, Lorraine. Conférence prononcée aux étudiantes en nursing à l'Université de Montréal (sur la violence faite aux femmes), Montréal, Décembre 1978, 20 pages.

Grooper, Arleene; Currie, Janet. A study of battered women, Vancouver, Mars 1976, 100 pages.

Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes. Introduction à la recherche, Mars 1980, 33 pages.

Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes. Rapport de la région du Montréal-Métropolitain (06A), Mars 1980, 54 pages.

Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes. Bilan provincial, Mars 1980, 42 pages.

Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes. Les femmes victimes de violence en milieu conjugal se racontent, Mars 1980, 17 pages.

Groupe de recherche sur la violence faite aux femmes. Les femmes en maisons d'accueil au Québec, Mars 1980, 34 pages.

Guy, Stella. Fiches de travail sur les femmes en difficulté, juin 1978, 7 pages.

Guyon, Louise; Simard, Roxane; Nadeau, Louise. "Va te faire soigner, t'es malade!", Montréal, Stanké, 1981, 158 pages.

Humbert, Colette; Merlo, Jean. L'enquête conscientisante. Problèmes et méthodes, Paris, L'Harmattan, Inodep, document de travail/5, 1978, 86 pages.

Julien, Danielle et al. "Thérapies avec les femmes: lieu de pouvoir?" in Revue de modification du comportement, volume II, numéro 1, Printemps 1980, pp 35-53.

La condition économique des femmes, Volume I: L'exposé de la question, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, 219 pages.

Lamarre, Suzanne. "Les femmes et la maladie mentale: un problème culturel?" in Santé Mentale au Québec. Vers une pratique nouvelle. La femme québécoise. volume IV, numéro 2, novembre 1979, pp. 53-62

Lamont, Suzanne; Lamoureux, Jocelyne; Gubermann, Nancy. Pour des conditions de vie décente: action collective, Montréal, Carrefour des Associations de familles monoparentales du Québec Inc., 1980, 109 pages.

Le Garrec, Evelyne. Un lit à soi, Paris, Ed. du Seuil, (coll. Payot), 1979, 252 pages.

Les femmes et la folie, 5e colloque sur la santé mentale, Montréal, 30-31 mai 1980, 95 pages.

MacLeod, Linda; Cadieux, Andrée. La femme battue au Canada: un cercle vicieux, Ottawa, Conseil Consultatif canadien de la situation de la femme, 1980, 151 pages.

Pizzey, Erin. Crie moins fort, les voisins vont t'entendre, Ed. des femmes, 1975, 214 pages.

Regroupement régional des maisons d'hébergement et de transition pour femmes et enfants violentés, Région 06A. Texte sans titre présenté au colloque régional sur la violence, janvier 1980, 23 pages.

Santé mentale au Québec. Vers une nouvelle pratique. La femme québécoise, volume IV, numéro 2, novembre 1979, 136 pages.

Seul dans un monde à deux, Rapport du Conseil National du bien-être social sur les familles monoparentales du Canada, Ottawa, Avril 1976, 47 pages.

Vivant Univers, bimestriel, no 308, janvier-février 1977, "La conscientisation selon Paulo Freire", 48 pages.

ANNEXE I

SCHEMA D'ENTREVUE AVEC LES GROUPES

1. Présentation

Présentation de Relais-Femmes de Montréal

Présentation de l'origine du Projet

Objectif très général de la recherche: santé mentale et conditions de vie des femmes après le passage en maison d'accueil. Les besoins de suivi ne sont pas articulés clairement.

Objectif de la rencontre: spécifier leurs besoins en fonction d'une politique de suivi.

2. Questions

D'après leur expérience, quels sont les besoins des femmes après la séparation avec le mari, après le passage en maison d'accueil?

Comment les maisons d'accueil répondent-elles à ces besoins?

Quels sont les besoins qu'elles aimeraient combler en tant que maisons d'accueil? Pourquoi ne le peuvent-elles pas?

Pour les maisons d'accueil, qu'entendrait-on par politique de suivi? Quel est leur point de vue sur une politique de suivi?

Quelles sont les doléances des maisons face aux ressources gouvernementales?

Ce projet de recherche peut-il vous être utile et comment?

Quelles questions aimeriez-vous qu'on traite pour vous aider?

Sont-elles intéressées à collaborer avec nous, à participer à la consultation, à recevoir une copie du rapport?

ANNEXE II

DONNEES RECUEILLIES APRES LES ENTREVUES AVEC LES GROUPES

1. Portrait de la situation des femmes: Difficultés

a) Conditions économiques

- Absence de partage des responsabilités financières:
 - difficulté de percevoir la pension alimentaire
- Revenu insuffisant pour:
 - se loger convenablement
 - être meublée convenablement
 - manger adéquatement
 - s'habiller convenablement
 - avoir la possibilité de loisirs, de vacances
 - se payer des frais de gardiennage (garderie, gardiens(nes))
 - poursuivre des études autres que celles offertes par le ministère de la Main-d'oeuvre

b) Conditions psychologiques

- Sentiments ressentis suite à la rupture:
 - situation de crise, perturbation émotionnelle ex. pleurer continuellement
 - instabilité
 - désorganisation, sentiment d'être dépassée par tout, désemparée
 - injustice, incompréhension des autres
 - déchirement, souffrance
 - isolement, éloignement, coupure, replis sur soi
 - solitude
 - insécurité, peur, angoisse
 - confusion
 - sentiment d'échec, culpabilité
 - dévalorisation, image négative de soi
 - humiliation, honte
 - sentiment d'être rejetée
 - sentiment d'insuffisance, d'incompétence, d'inutilité

- méfiance, manque de confiance, durcissement
- frustration, impuissance
- marginalisée (se retrouver à l'écart des autres)
- considérée "folle"

c) Conditions sociales et politiques

- Absence de vie sociale (amitiés, activités, loisirs)
- Difficulté de relations avec les enfants
- Manque d'informations face à l'exercice de leurs droits
 - au niveau juridique
 - au niveau des ressources existantes (groupes populaires, réseau des affaires sociales)
 - au niveau des programmes gouvernementaux d'aide (Affaires sociales, prêts et bourses, retour au travail, garderie)
- Manque de support des intervenants sociaux, travailleurs sociaux, médecins, avocats, etc.
- Victime des préjugés sociaux
 - insolvabilité = taudis ≠ logement à prix modique
 - marché du travail inexistant pour les femmes
 - assume seule les responsabilités familiales
 - abus de leur situation d'insolvabilité

2. Besoins des femmes

a) Conditions économiques

- Besoin de revenus suffisants pour:
 - se loger convenablement
 - être meublée convenablement
 - manger convenablement
 - s'habiller convenablement
 - se payer des loisirs, des vacances, des camps de vacances pour enfants
 - se payer des frais de gardiennage (garderies gratuites et frais de gardiennes(iens))
 - poursuivre des études autres que celles offertes par le ministère de la Main-d'oeuvre

b) Conditions psychologiques

- Besoin d'être comprise, de ne pas être jugée
- Besoin de support moral et affectif tout au long de leur démarche (incluant démarches judiciaires)

- Besoin de se décharger de leurs responsabilités
- Besoin de se valoriser, de se découvrir, de se reconnaître
- Besoin de prendre conscience du pouvoir qu'elles ont en elles, d'avoir confiance en elles, d'améliorer l'image d'elles-mêmes
- Besoin de parler, d'échanger, de se regrouper entre femmes

c) Conditions sociales et politiques

- Besoin d'amorcer un processus de conscientisation chez les femmes
- Besoin de rendre public le problème (autant chez les femmes battues que dans les services institutionnels et le grand public)
- Besoin de vie sociale
- Besoin d'aide au niveau de la relation avec les enfants

3. Solutions pour établir une politique de suivi

- 1 - Augmenter les ressources financières des centres pour qu'ils puissent assurer eux-mêmes un service de suivi adéquat
- 2 - Mise sur pied de maisons de transition sur le modèle des centres d'hébergement (femmes détériorées psychologiquement)
- 3 - Mise sur pied de logements coopératifs
- 4 - Mise sur pied de centres de jour
- 5 - Marrainage
- 6 - Regroupement des femmes battues

ANNEXE III

SCHEMA D'ENTREVUE AVEC LES EX-RESIDENTES

1. Présentation

Présentation de Relais-Femmes de Montréal
Explication des objectifs de la recherche
Explication du déroulement de la rencontre selon nos
trois objectifs.

2. Questions

Objectif 1 : Description de la situation des femmes après
le passage en maison d'accueil: DIFFICULTES

Question: Quand vous êtes sortie de la maison
d'accueil, quelles difficultés avez-
vous rencontrées? A quoi vous êtes-
vous confrontée?

Objectif 2 : Suivi que les femmes aimeraient selon leurs
BESOINS

Question: De quoi auriez-vous eu besoin
pour passer à travers ces difficultés?

Objectif 3 : Moyens, SOLUTIONS, envisagés par les femmes

Question: Vous avez déjà envisagé quelques
solutions, est-ce qu'on pourrait
les élaborer davantage? Si vous
aviez à mettre sur pied quelque chose
pour aider les femmes, comment l'orga-
niseriez-vous?

Après tout ça, il pourrait y avoir des
maisons de transition, des coops-loge-
ments, une formule de marrainage,
un regroupement de femmes, des centres
de jour, est-ce que ça peut être un
apport pour vous? Est-ce que ça peut
vous aider? Comment ça pourrait être
organisé?

Retour

: Question: Est-ce que vous avez aimé ça?
Désirez-vous une copie du rapport?
Remerciements.

ANNEXE IV

RECOMMANDATIONS

1. Les maisons d'accueil doivent être reconnues comme des services essentiels. A ce titre, il convient que le ministère des Affaires Sociales leur assure un financement suffisant* pour leur permettre d'élargir leur service d'hébergement à des services de suivi, d'offrir des heures d'ouverture et un programme d'activités conformes aux besoins des femmes et des enfants, d'engager des animatrices en nombre suffisant, à des salaires décents.
2. Le ministère des Affaires Sociales doit également viser l'accessibilité du réseau par l'existence de maisons dans chacune des régions du Québec, en nombre suffisant.
3. Un financement adéquat doit respecter l'autonomie des maisons d'accueil.
4. Le ministère des Affaires Sociales doit rendre accessible les prestations d'aide sociale aux femmes aussitôt qu'elles commencent leur séjour en maison d'accueil et cela, sans nuire aux versements des per diem aux maisons d'accueil.
5. La politique des per diem doit être uniforme provincialement.
6. Le ministère des Affaires Sociales doit prévoir un fond de dépannage pour permettre la réinstallation de la femme et des enfants dans son nouveau logis.
7. Le ministère des Affaires Sociales doit encourager l'implantation de maisons de transition où le séjour d'une durée plus longue permettrait une intervention appropriée auprès de celles que la violence familiale a détériorées psychologiquement.
8. Des HLM doivent être mis à la disposition des maisons d'accueil afin de permettre aux femmes et enfants de se loger rapidement et à prix modique.

9. Une politique de logement à l'intention des gens défavorisés économiquement est urgente.
10. Le gouvernement doit favoriser l'implantation d'un réseau universel de garderies.

* Un suivi en région s'avère plus dispendieux qu'un suivi à Montréal compte tenu des distances à parcourir et de l'absence de moyens de transport.